

R E P U B L I Q U E D U C A M E R O U N
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE 2017

CHAPITRE 11

**CONTROLE
SUPERIEUR DE L'ETAT**

VERSION FRANÇAISE

SOMMAIRE

	NOTE EXPLICATIVE	4
1.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	5
1.1.	RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE	6
1.2.	PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE	7
1.3.	CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES	8
1.4.	AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2017	9
2.	ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	10
2.1.	PROGRAMME 136: RENFORCEMENT DE LA PREVENTION DES ATTEINTES À LA FORTUNE PUBLIQUE	11
2.1.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	12
2.1.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	15
2.1.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2017	17
2.1.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2017	21
2.2.	PROGRAMME 137: INTENSIFICATION, DIVERSIFICATION DES AUDITS ET SYSTEMATISATION DE LA SANCTION A L'ENCONTRE DES GESTIONNAIRES INDELICATS	44
2.2.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	45
2.2.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	47
2.2.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2017	47
2.2.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2017	50
2.3.	PROGRAMME 138: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU CONSUPE	57
2.3.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	58
2.3.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	60
2.3.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2017	60
2.3.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2017	63
3.	BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES	79

3.1.	RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE	81
3.2.	LEÇONS APPRISES	82
3.3.	PERSPECTIVES	82

NOTE EXPLICATIVE

La loi 2007/006 du 26 décembre 2007, portant régime financier de l'Etat, a mis en place un cadre rénové du système financier, budgétaire et comptable de la gestion des finances publiques. Cette nouvelle constitution financière destinée à remplacer l'Ordonnance de 1962, consacre la gestion axée sur les résultats (GAR) par l'institutionnalisation du budget programmes.

La réforme sus évoquée impose aux pouvoirs publics le respect de certaines exigences légales telles que la présentation du projet de Loi de Règlement qui constate l'exécution de la dernière Loi des Finances, accompagnée par les Rapports Annuels de Performance rédigés par les ordonnateurs principaux.

Le présent document constitue la réponse des Service du Contrôle Supérieur de l'Etat à cette exigence de la réforme budgétaire et s'intitule « **Rapport Annuel de Performance de l'exercice 2017 des Services du Contrôle Supérieur de l'Etat** ». Ce document dont la rédaction intervient après l'élaboration de la Chaine des résultats, de la revue des programmes, la maturation des projets, la pré-validation du Cadre des Dépenses à Moyen terme (CDMT), et les Conférences Elargies de Programmation (CEP) de validation du CDMT prend intégralement en compte les données contenues dans le cadre logique des programmes inscrits dans le Projet de Performance des Administrations (PPA) de l'exercice 2017. Par ailleurs, il analyse les résultats obtenus par l'Institution au cours de cet exercice et esquisse des projections d'amendement susceptibles d'être apportées aux cadres logiques de nos programmes.

Le Rapport Annuel de Performance du CONSUPE comporte trois principales parties :

- Le contexte qui présente la synthèse stratégique et les missions institutionnelles;
- L'évaluation de la mise en œuvre des programmes ainsi que le cadre d'analyse de la performance des actions;
- Le bilan stratégique et les perspectives en termes des difficultés rencontrées, des enseignements tirés et des améliorations envisagées.

1. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

La présentation du contexte du déploiement des services du Contrôle Supérieur de l'Etat nécessite le rappel de la synthèse stratégique de l'Institution avant d'en décliner les missions.

1.1. RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE

La stratégie des Services du Contrôle Supérieur de l'Etat s'inscrit dans le cadre de la politique nationale sous tendue par le **Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE)** qui comporte, entre autres, une stratégie d'amélioration de la gouvernance et de la gestion de l'Etat.

La promotion de la gouvernance renvoie à une utilisation efficace et efficiente des différentes ressources disponibles. Ce qui a conduit à relever, dans ce domaine, les priorités nationales suivantes:

- la promotion de la transparence dans la gestion des affaires publiques ;
- la lutte contre la corruption, les détournements de deniers publics, le laxisme et les dysfonctionnements divers dans la vie publique au Cameroun.

Pour réduire considérablement la corruption et les détournements des fonds publics, le Gouvernement s'est engagé à intensifier les actions nécessaires pour combattre ces phénomènes, à travers le renforcement des mécanismes de lutte, dans une optique de promotion des synergies positives entre l'Exécutif et le Judiciaire.

Les axes d'intervention du CONSUPE sont déclinés comme suit :

- la systématisation de la reddition des comptes ;
- la systématisation des sanctions à l'encontre des gestionnaires indélicats et la récupération des fonds ou biens détournés ;
- l'intensification des campagnes d'éducation et de sensibilisation des populations au sujet de l'exigence du respect des valeurs morales, de l'intérêt général et du bien public ainsi qu'une meilleure communication sur les actions déjà menées et les sanctions effectivement infligées aux personnes condamnées dans le cadre de la lutte contre les atteintes à la fortune publique;
- le renforcement des stratégies et des moyens d'action du Contrôle Supérieur de l'Etat.

Dans la perspective de l'assainissement des finances publiques au Cameroun, les actions du Gouvernement doivent être suivies et soutenues au quotidien par des institutions de contrôle et de surveillance de la bonne utilisation du bien public ; Idéal politique ayant sous tendu la mise en place et le renforcement des missions des Services du Contrôle Supérieur de l'Etat.

Il en découle de façon évidente, que les Services du Contrôle Supérieur de l'État sont appelés à jouer un rôle fondamental pour l'atteinte des objectifs globaux du DSCE.

1.2. PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE

La stratégie des Services du Contrôle Supérieur de l'Etat s'inscrit dans le cadre de la politique nationale sous tendue par le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) dans lequel, le gouvernement s'est engagé à mettre en œuvre entre autres, une stratégie d'amélioration de la gouvernance et de la gestion de l'Etat.

La promotion de la gouvernance renvoie à une utilisation efficace et efficiente de potentielles et différentes ressources disponibles. Ce qui a conduit à relever dans ce domaine, les priorités nationales suivantes:

- la promotion de la transparence dans la gestion des affaires publiques ;
- la lutte contre la corruption, les détournements de deniers publics, le laxisme et les dysfonctionnements divers dans la vie publique au Cameroun.

Pour réduire considérablement la corruption et les détournements des fonds, le Gouvernement s'engage à intensifier les actions nécessaires pour combattre ce phénomène à travers le renforcement des mécanismes de lutte avec l'implication effective du pouvoir exécutif et du pouvoir judiciaire. Les actions à mener porteront notamment sur les opérations suivantes :

- la systématisation de la reddition des comptes ;
- la systématisation des sanctions à l'encontre des gestionnaires indélégats et la récupération des fonds détournés ;
- l'intensification des campagnes d'éducation et de sensibilisation des populations sur les valeurs morales, l'intérêt général et le bien public ainsi qu'une meilleure communication sur les actions déjà menées et sur les sanctions effectivement infligées aux personnes condamnées dans le cadre de la lutte contre les atteintes à la fortune publique;
- le renforcement des stratégies et des moyens d'action du Contrôle Supérieur de l'Etat.

De ce fait, il ressort clairement que les Services du Contrôle Supérieur de l'Etat sont appelés à jouer un rôle fondamental dans l'atteinte des objectifs globaux du DSCE.

Les dispositions du Décret 2013/287 du 04 septembre 2013 portant organisation des Services du Contrôle Supérieur de l'Etat, font du CONSUPE, l'Institution Supérieure de Contrôle des Finances Publiques (ISC) du Cameroun. Ils sont chargés, sous l'autorité directe du Président de la République dont ils reçoivent les instructions et à qui ils rendent compte, de l'audit externe.

A ce titre, ils ont notamment pour missions :

- la vérification, au niveau le plus élevé, des services publics, des établissements publics, des collectivités territoriales décentralisées et leurs établissements, des entreprises publiques et parapubliques, des liquidations administratives et judiciaires ainsi que des organismes,

établissements et associations confessionnels ou laïcs bénéficiant des concours financiers, avals ou garanties de l'Etat ou des autres personnes morales ou privées, sur les plans administratif, financier et stratégique ;

- le contrôle de l'exécution du budget de l'Etat ;
- le contrôle de l'exécution des projets à financement extérieur ;
- le contrôle en cas de nécessité, de la qualité des rapports d'audits effectués pour le compte de l'Etat ou de ses démembrements par les cabinets privés ;
- l'évaluation des programmes et projets ;
- l'appui au renforcement des capacités des ordonnateurs et des gestionnaires des crédits publics ;
- l'appui technique, méthodologique et pédagogique en matière de contrôle et de vérification de la gestion de la fortune publique, aux structures de contrôle administratif et d'audit interne d'autres départements ministériels et organismes publiques et parapubliques ;
- la diffusion des normes de vérification et d'audit dans le secteur public et parapublic ;
- l'assistance du gouvernement dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des programmes de modernisation de l'Etat.

Les Services du Contrôle Supérieur de l'Etat peuvent, sur décision du président de la République, effectuer des contrôles spécifiques auprès des entreprises et organismes, même privés, présentant un caractère stratégique pour l'Economie ou la Défense Nationale.

1.3. CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES

Les programmes du CONSUPE ont été exécutés dans un contexte marqué par l'insécurité dans la région du Nord-Ouest et du Sud-Ouest.

Il convient également de relever que la mutation de l'environnement des finances publiques, due à la multiplication des organes de contrôle de la gestion des finances publiques, invite l'Institution Supérieure de contrôle des Finances publiques à adopter une approche préventive des risques pouvant découler de la méconnaissance des enjeux de la protection de la fortune publique.

Par ailleurs, la nouvelle stratégie nationale de la gouvernance (2016-2020) met un accent particulier sur l'intensification de la répression de la corruption et les atteintes à la fortune publique. Ce qui suppose :

- le renforcement de la coordination des Organes de Lutte Contre la Corruption et les Détournements des Deniers Publics
- le déploiement systématique de la chaîne dénonciation, investigation, jugement, sanctions ;
- l'accroissement des moyens logistiques et techniques des Organes de Lutte Contre la

Corruption et les Détournements des Deniers Publics.

Au demeurant, pour le compte de l'année 2017, le CONSUPE a exécuté trois programmes dont deux opérationnels et un support, qui se déclinent ainsi qu'il suit :

- 1- Programme 136 : Renforcement de la prévention des atteintes à la fortune publique ;
- 2- **Programme 137** : Intensification, Diversification des audits et systématisation de la sanction à l'encontre des gestionnaires indéclicats ;
- 3- **Programme 138** : Gouvernance et appui institutionnel des Services du Contrôle Supérieur de l'Etat.

1.4. AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2017

L'adoption de la stratégie Nationale de la Gouvernance (2016-2020), qui interpelle une fois de plus l'institution à intensifier les mesures concourant à la lutte contre les atteintes à la fortune publique reste le principal fait ayant caractérisé l'exercice budgétaire 2017 dans les Services du Contrôle Supérieur de l'Etat.

2. ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

2017

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.1. PROGRAMME 136

RENFORCEMENT DE LA PREVENTION DES ATTEINTES À LA
FORTUNE PUBLIQUE

Responsable du programme

OKIE JOHNSON NDOH

2.1.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme 136 consacré au renforcement de la prévention des atteintes à la fortune publique, a été exécuté en 2017, dans un contexte visant à :

- une augmentation de la transparence dans la production de l'information sur la gestion ;
- une consolidation des acquis de l'Institution en matière de vérification dans le secteur public, dans le but d'une amélioration de la qualité des résultats d'audit ;
- une formation continue et le perfectionnement des cadres techniques sur des thématiques d'audit nouvelles, se rapportant au nouveau paradigme budgétaire et financier en vigueur, qui fait désormais de la budgétisation par programme et de la gestion axée sur les résultats une exigence de la gestion des Finances Publiques ;
- une modernisation des outils de vérification au sein du CONSUE ainsi que des méthodes de vérification en vigueur, dans le but d'une prise en compte des normes et meilleures pratiques d'audit au plan international ;
- un développement des compétences des personnels des inspections Générales Ministérielles et des organes d'audit interne des établissements Publics Administratifs (EPA) et des Entreprises du secteur Public et Parapublic, ainsi que ceux des Collectivités territoriales Décentralisées (CTD).

C'est ainsi que courant 2017, les activités de ce programme ont tournées autour des actions de :

- renforcement des capacités professionnelles du personnel du CONSUE, à travers des formations à l'intérieur et à l'extérieur du pays ;
- développement des compétences des organes d'audit interne des collectivités Territoriales Décentralisées (CTD),
- coopération internationale.

PROGRAMME 136: RENFORCEMENT DE LA PREVENTIOPN DES ATTEINTES A LA FORTUNE PUBLIQUE		
Objectif	Réduire le nombre d'irrégularités dans la gestion des finances publiques	
Indicateur	Nombre d'administration produisant des informations complètes traduisant la bonne gestion de leurs administrations	
	Unité de mesure	nombre
	Année de référence	2016
	Valeur de référence	0
	Valeur cible	30
	Année cible	2017

Déclinaison du programme (Liste des actions)	ACTION 01 : Sensibilisation populaire aux enjeux de la protection de la fortune publique.	
	ACTION 2 : Renforcement et développement des capacités professionnelles des ordonnateurs, gestionnaires, et des personnels des Audits internes des départements ministériels et des organismes publics	
	Action 03: Renforcement de la coopération Nationale et Internationale	
	ACTION 4 : renforcement de capacités professionnelles des personnels du CONSUPÉ	
	ACTION 5 : Diversification des Modes d'intervention	
Moyens budgétisés (dotations initiales)	AE : 387 500 000	CP: 387 500 000
Responsable du Programme	NDONG TOUNG Antoine , inspecteur d'Etat	

PROGRAMME 136: RENFORCEMENT DE LA PREVENTIOPN DES ATTEINTES A LA FORTUNE PUBLIQUE

OBJECTIF	Réduire le nombre d'irrégularités dans la gestion de la fortune publique	
Indicateur 1	Intitulé:	Nombre d'Administration Publiques ayant internalisé les normes du contrôle interne
	Unité de mesure	Nombre
	Valeur de référence:	0
	Année de référence:	2016
	Valeur Cible	10
	Année cible:	2017
Indicateur 2	Intitulé:	Nombre d'Etablissements Publics, d'Entreprises Publiques et parapubliques ayant internalisé les normes du contrôle interne

	Unité de mesure	Nombre
	Valeur de référence:	0
	Année de référence:	2016
	Valeur Cible	10
	Année cible:	2017
Indicateur 3	Intitulé:	Nombre de Collectivités Territoriales Décentralisées ayant internalisé les normes du contrôle interne
	Unité de mesure	Nombre
	Valeur de référence:	0
	Année de référence:	2016
	Valeur Cible	10
	Année cible:	2017
ACTIONS DU PROGRAMME	ACTION 01 : Sensibilisation populaire aux enjeux de la protection de la fortune publique.	
	ACTION 2 : Renforcement et développement des capacités professionnelles des ordonnateurs, gestionnaires, et des personnels des Audits internes des départements ministériels et des organismes publics	
	Action 03: Renforcement de la coopération Nationale et Internationale	
	ACTION 4 : renforcement de capacités professionnelles des personnels du CONSUPÉ	
	ACTION 5 : Diversification des Modes d'intervention	
DOTATIONS INITIALES	AE : 387 500 000	CP: 387 500 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	NDONG TOUNG Antoine , inspecteur d'Etat	

OBJECTIF	Réduire le nombre d'irrégularités dans la gestion de la fortune publique	
Indicateur	Intitulé:	Nombre d'Administration Publiques ayant internalisé les normes du contrôle interne
	Unité de mesure	nb
	Valeur de référence:	0.0
	Année de référence:	2016
	Valeur Cible	10.0
Indicateur	Année cible:	2016
	Intitulé:	Nombre d'Etablissements Publics, d'Entreprises Publiques et parapubliques et des Collectivités Territoriales décentralisées ayant internalisé les normes du contrôle interne
	Unité de mesure	nb
	Valeur de référence:	0.0
	Année de référence:	2016
Indicateur	Valeur Cible	10.0
	Année cible:	2016
	Intitulé:	Nombre de Collectivités Territoriales Décentralisées ayant internalisé les normes du contrôle interne
	Unité de mesure	nb
	Valeur de référence:	0.0
Indicateur	Année de référence:	2016
	Valeur Cible	10.0
	Année cible:	2016
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01:	SENSIBILISATION POPULAIRE AUX ENJEUX DE LA PROTECTION DE LA FORTUNE PUBLIQUE
	Action 02:	RENFORCEMENT ET DEVELOPPEMENT DES CAPACITES PROFESSIONNELLES DES ORDONNATEURS, GESTIONNAIRES, ET DES PERSONNELS DES AUDITS INTERNES DES DEPARTEMENTS MINISTERIELS ET DES ORGANISMES PUBLICS
	Action 03:	RENFORCEMENT DE LA COOPERATION NATIONALE ET INTERNATIONALE
	Action 04:	RENFORCEMENT DES CAPACITES PROFESSIONNELS DES PERSONNELS DU CONSUPE
	Action 05:	DIVERSIFICATION DES MODES D'INTERVENTION
DOTATIONS INITIALES	AE 387 500 000	CP 387 500 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	OKIE JOHNSON NDOH,	

2.1.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Au titre de l'année 2017, la réalisation des objectifs du Programme 136, s'est faite autour de cinq (05) actions, à savoir : **le renforcement des capacités professionnelles du personnel du CONSUPE**, à travers des formations à l'intérieur ainsi que des formations à l'extérieur, **le développement des compétences des organes d'audit interne des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD)** et les activités de coopération internationale.

S'agissant du renforcement des capacités professionnelles du personnel du CONSUPE, il a été axé sur les activités de formation et les activités de développement des outils de vérification.

En ce qui concerne le développement des outils de vérification du CONSUPE, il s'est inscrit dans la continuité du processus de professionnalisation des auditeurs enclenché en

2016, à travers la spécialisation des auditeurs de l'Institution dans les trois domaines de vérification, consacrés par les Normes de « *l'international Standard for Suprem Audit Institutions* » ISSAI. Elle se poursuit au cours de l'année 2017 par le développement progressif des outils de vérification.

Le développement des outils de vérification du CONSUPE s'inscrit dans la continuité du processus de professionnalisation des auditeurs enclenché en 2016, à travers la spécialisation des auditeurs de l'Institution dans les trois domaines de vérification, consacrés par les Normes ISSAI. Elle se poursuit au cours de l'année 2017 par le développement progressif des outils de vérification.

L'objectif du développement progressif des outils est de structurer et de codifier les processus de vérification du CONSUPE, de manière à rendre plus professionnelle la pratique du contrôle, en y intégrant les exigences des normes internationales de vérification (ISSAI).

Pour ce faire, le Comité interne chargé du développement des outils de vérification du CONSUPE (COVEC), mis en place à cet effet, a procédé au lancement des travaux des Groupes de Travail Technique chargé en ce qui le concerne de :

- l'élaboration et l'édition d'un :

- > **Guide pratique de vérification de performance ;**
- > **Guide pratique de vérification de conformité ;**
- > **Guide pratique de vérification de la Commande publique.**

§ l'élaboration et l'édition d'un manuel de contrôle qualité des travaux de vérification, dans le souci de permettre aux différents Comités de disposer de référentiel de contrôle qualité adapté à la réalité de l'Institution.

Pour ce qui est du **développement des compétences des personnels des Organes d'audit interne des CTD et d'autres Départements ministériels**, en exécution du Protocole d'entente entre la Communauté Urbaine de Douala (CUD) et le CONSUPE relatif à la mise en œuvre du programme triennal de développement des compétences, la Division de la Formation et de la Coopération Internationale (DFCI) a mené deux activités de sensibilisation et de formations au profit de la CUD.

Enfin, les activités de coopération internationale du CONSUPE se sont insérées dans un triple cadre à savoir, les activités découlant du rôle du CONSUPE en tant que Secrétaire Général de l'AFROSAI d'une part, et les activités découlant du rôle du CONSUPE en sa qualité de Secrétariat du CRRRI d'autre part, mais également les activités que le CONSUPE est appelé à mener en tant qu'ISC du Cameroun.

2.1.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2017

PROGRAMME 136: RENFORCEMENT DE LA PREVENTIOPN DES ATTEINTES A LA FORTUNE PUBLIQUE		
Actions	Taux de réalisation financière	Taux de réalisation global
ACTION 01 : Sensibilisation populaire aux enjeux de la protection de la fortune publique.	83,33%	99,01%
ACTION 2 : Renforcement et développement des capacités professionnelles des ordonnateurs, gestionnaires, et des personnels des Audits internes des départements ministériels et des organismes publics	100%	
Action 03: Renforcement de la coopération Nationale et Internationale	100%	
ACTION 4 : renforcement de capacités professionnelles des personnels du CONSUPE	100%	
ACTION 5 : Diversification des Modes d'intervention	100%	

Analyse de la performance obtenue du Programme 136

PROGRAMME 136: RENFORCEMENT DE LA PREVENTIOPN DES ATTEINTES A LA FORTUNE PUBLIQUE	
	activités de renforcement des capacités professionnelles du personnel du CONSUPE

Résultat technique obtenu (au 31 décembre 2017)	trente (30) potentiels Chefs de missions du CONSUPE formés sur « la conduite d'une mission de contrôle et de vérification »			
	tous les Chefs de Division et assimilés du CONSUPE formés sur « le manager dans l'organisation : ses fonctions et ses outils » à l'Institut Supérieur de Management Public (ISMP) dans le cadre du Programme de Management Intégré « PRIMA ».			
	vingt (20) nouveaux recrues du CONSUPE formés en « Méthodologie et techniques de vérification : phase planification ».			
	soixante-dix auditeurs du CONSUPE formés sur « l'utilisation du Cadre de Mesure de Performance d'une ISC (CMP ISC) »			
	auditeurs du CONSUPE formés sur « la rédaction du rapport en audit de performance et valeur ajoutée » dans le cadre du Protocole d'Entente entre le CONSUPE et l'ancien Fondation Canadienne de Vérification Intégrée.			
	trois (03) Vérificateurs Assistants du CONSUPE à l'Ecole Nationale d'Administration publique du Canada (ENAP), sur « l'évaluation du Développement, Gestion axée sur les résultats et Budgétisation axée sur les résultats », dans le cadre du Programme International de Formation en Gestion de la Performance dans le secteur Public (PIFGP) ;			
	un Inspecteur d'Etat du CONSUPE à l'Ecole Nationale d'Administration de Paris (ENA), dans le cadre du Cycle de International Spécialisé d'Administration Publique (CISAP) ;			
	trente (30) potentiels Chefs de missions du CONSUPE formés sur« la conduite d'une mission de contrôle et de vérification »			
	activités de développement des outils de vérification du CONSUPE			
	Guide pratique de vérification de performance en cours d'élaboration;			
	Guide pratique de vérification de conformité en cours d'élaboration;			
	Guide pratique de vérification de la Commande publique en cours d'élaboration;			
	un manuel de contrôle qualité des travaux de vérification, élaboré et édité dans le souci de permettre aux différents Comités de disposer de référentiel de contrôle qualité adapté à la réalité de l'Institution.			
	activité d'exploitation des informations reçues			
		reçus	traités	Taux exécution
	Dossiers de dénonciation et rapports des Inspections générales des Ministères et autres administrations	451	232	52%
	les 232 dossiers ont fait l'objet de propositions de suites			
	exploitation des rapports de contrôle interne des Administrations publiques			
	r a p p o r t s d'intervention	103	103	100%

	rapports d'activités	16	16	100%	
	Rapport annuel 2017 sur la gestion du personnel et du patrimoine de l'Etat et des Entreprises du secteur public et parapublic en cours d'élaboration,				
Taux de réalisation de l'indicateur	Il convient de rappeler que l'indicateur de ce programme porte sur le nombre d'administrations produisant les informations complètes qui traduisent la bonne gestion de leurs administrations. au regard des statistiques ci-dessus présentés, sur 30 rapports attendus, seul 16 ont été transmis au CONSUPE soit 53,33%. il faut toutefois remarquer que cet indicateur ne rend pas compte à suffisance, et de manière exhaustive, de la performance des activités menées dans le cadre de ce Programme.				
Dotation de crédits révisés (écarts = Dot. init – Dot rev.)	AE : 387 500 000	CP : 303 146 603	Ecart CP : 84 353 397		
Crédits consommés	383 663 750	383 663 750			
Taux de consommation	99,01%	99,01%			
Justification du résultat et de l'utilisation des ressources	Les circulaires successives portant Instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des Autres Organismes subventionnés prévoient que chaque organe d'audit interne des différentes entités publiques doit transmettre aux Services du Contrôle Supérieur de l'Etat, son rapport d'activité sanctionnant la fin de l'exercice budgétaire. Au regard de cette exigence règlementaire, le CONSUPE a reçu au titre de l'exercice budgétaire 2017, 16 rapports d'activité sur une cible de 30 attendus. Les écarts entre les cibles et les réalisations se justifient par le fait que plusieurs administrations n'ont pas daigné transmettre leurs rapports de contrôle interne au CONSUPE				
Perspectives	Déploiement des équipes chargées de la collecte des rapports d'activités auprès des administrations qui n'ont pas transmis lesdits documents en 2018 ;				
	Poursuite des activités de formation et de renforcement des capacités des autres acteurs du dispositif de lutte contre les atteintes à la fortune publique ;				
	Organisation des sessions de formation au profit des ordonnateurs et gestionnaires des crédits ;				
	Organisation des formations dans les nouveaux domaines d'audit ;				
	Participation du Cameroun aux activités des Organismes Internationaux comme l'INTOSAI, l'AFROSAI, le CREFIAF				

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU		
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR		
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 303 146 603	CP 303 146 603
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 84 353 397	Ecart CP 84 353 397
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE	CP
TAUX DE CONSOMMATION		
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES		
PERSPECTIVES 2018		

2.1.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2017

Cadre d'analyse de la performance de l'action 1											
ACTION 01 : Sensibilisation populaire aux enjeux de la protection de la fortune publique.											
OBJEC TIF	Promouvoir la culture de la préservation de l'intérêt général										
INDICA TEUR	Intitulé :			Nombre de séminaires desensibilisation tenus			Taux de réalisation technique :				
	Unité de mesure :			Nombre			100%				
	Année de référence :			2016							
	Valeur de référence :			2							
	Année cible :			2017							
	Valeur cible :			2							
	Réalisation exercice (Résultat technique) :			100%							
CREDI TS	Dotation Initiale		Dotatio n Révisée	Consommation			Taux de réalisation financière				
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP			
	28 500 000	28 500 000	18 000 001	18 000 001	14 999 401	14 999 401	83,33%	83,33%			
ACTIVI T E S MAJEU R E S REALI S E E S (présen tation d e s extrant s)	Mise en place d'une plateforme entre le CONSUPE et les acteurs de la société civile qui concourent à la protection de la fortune publique et rapports de séminaires de sensibilisation. Aussi, En exécution du Protocole d'entente entre la Communauté Urbaine de Douala (CUD) et le CONSUPE relatif à la mise en œuvre du programme triennal de développement des compétences, la DFCI a mené deux activités de sensibilisation et de formation au profit de la CUD.										

CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION	nécessité pour le CONSUEP d'orienter son action vers une approche participative et des mesures invitant la population à s'approprier des enjeux de la protection de la fortune publique									
JUSTIFICATION DU RESULTAT DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Les résultats obtenus dans la mise en œuvre de cette action dénotent de la disponibilité des Services du Contrôle Supérieur de l'Etat à mettre un accent particulier sur la pédagogie, la sensibilisation des citoyens à la nécessité de s'approprier des enjeux de la protection de la fortune publique									
PERSPECTIVES	Nous envisageons poursuivre nos activités de sensibilisation des gestionnaires et ordonnateurs de crédit ainsi que les acteurs de la société civile.									

Cadre d'analyse de la performance de l'action 2

ACTION 2 : Renforcement et développement des capacités professionnelles des ordonnateurs, gestionnaires, et des personnels des Audits internes des départements ministériels et des organismes publics				
OBJECTIF	améliorer la qualité de la gestion des finances publiques			
INDICATEUR	Intitulé :	Nombre d'ateliers de renforcement des capacités tenus	Taux de réalisation technique	
	Unité de mesure :	nombre	100%	
	Année de référence :	2016		

	Valeur de référence :		1						
	Année cible :		2017						
	Valeur cible :		3						
	Réalisation exercice (Résultat technique) :		100%						
CREDITS	Dotation Initiale		Dotation Révisée		Consommation		Taux de réalisation financière		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	256 000 000	256 000 000	201 551 685	201 551 685	201 551 685	201 551 685	100%	100%	
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	formation de (30) vérificateurs internes de l'Inspection Générale des Services de la Communauté Urbaine de Douala au cours de trois ateliers sur "l'initiation en audit de performance" : Phase planification, phase exécution et phase rapport								
	145 personnels de la CUD formés sur la « Responsabilité civile, administrative et pénale des Ordonnateurs et gestionnaires des crédits en matière de gestion des finances publiques locales »								
	trente (30) Inspecteurs Généraux et de Services de certains Départements ministériels formés sur la « Méthodologie et les techniques de vérification (Phase 2) »								
CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION JUSTIFICATION	le CONSUPE s'est fixé pour objectif d'accompagner les gestionnaires à travers le renforcement de leurs capacités dans le domaine de la gestion des finances publiques. Les ateliers organisés à l'intention des gestionnaires des crédits publics participent donc dans l'atteinte de cet objectif, le nombre d'ateliers supplémentaires tenu s'explique par la forte demande des entités publiques et parapubliques relativement à l'accompagnement du CONSUPE au renforcement des capacités de leurs personnels des audits internes. La mise en œuvre de cette action s'est déroulée dans un contexte marquée par l'inadéquation entre les besoins, les charges et les ressources allouées.								
JUSTIFICATION DU RESULTAT DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	les ateliers sur "l'initiation en audit de performance" : Phase planification, phase exécution et phase rapport au profit de trente (30) vérificateurs internes de l'Inspection Générale des Services de la Communauté Urbaine de Douala ont permis de développer les compétences du personnel de l'IGS en matière d'audit de performance.								
	Dans le registre d'appui méthodologique et technique aux structures d'audit interne d'autres Départements ministériels, la DFCI a organisé un atelier de formation sur la « Méthodologie et les techniques de vérification (Phase 2) » au profit de trente (30) Inspecteurs Généraux et de Services de certains Départements ministériels. Cette formation a permis aux participants de maîtriser la démarche de vérification telle que prônée par les normes nationales et internationales en la matière.								

	le nombre d'ateliers supplémentaires tenu s'explique par la forte demande des entités publiques et parapubliques relativement à l'accompagnement du CONSUPE au renforcement des capacités de leurs personnels des audits internes	
PERSPECTIVES	Poursuite des activités inscrites dans le cadre de cette action et elle sera reformulée pour plus de clarté ainsi que son indicateur.	

Certains résultats atteints méritent des clarifications :

Ø Du développement des compétences des personnels des Organes d'audit interne des CTD et d'autres Départements ministériels.

En exécution du Protocole d'entente entre la Communauté Urbaine de Douala (CUD) et le CONSUPE relatif à la mise en œuvre du programme triennal de développement des compétences, la DFCI a mené deux activités au profit de la CUD, à savoir l'organisation de :

- **trois ateliers sur "l'initiation en audit de performance" : Phase planification, phase exécution et phase rapport** au profit de trente (30) vérificateurs internes de l'Inspection Générale des Services de la Communauté Urbaine de Douala. Ils ont permis de développer les compétences du personnel de l'IGS en matière d'audit de performance.
- une conférence technique sur le thème « **Responsabilité civile, administrative et pénale des Ordonnateurs et gestionnaires des crédits en matière de gestion des finances publiques locales** » au profit de 145 personnels de la CUD.
- trois (03) audits pilotes en audit de performance exécutés par trois équipes de missions constituées de 8 vérificateurs internes chacune. Organisés de manière alternée entre les ateliers de formation sur **"l'initiation en audit de performance"**, les trois audits pilotes avaient pour objectif mettre en pratique les connaissances acquises lors des ateliers, avec en toile de fond d'aboutir à la réalisation des audits conformes aux normes internationales en la matière et adaptés au contexte de la Communauté Urbaine de Douala.

De manière spécifique, Ces audits pilotes visaient à permettre aux membres des trois (02) équipes d'audit de planifier, d'exécuter et de rapporter les travaux d'audit en suivant une démarche appropriée.

Les travaux de ces audits pilotes sont en cours et seront achevés le 20 décembre 2017 après adoption des rapports définitifs par le Comité d'assurance et de contrôle qualité mis en place à

cet effet.

Dans le même registre d'appui méthodologique et technique aux structures d'audit interne d'autres Départements ministériels, la DFCI a organisé un atelier de formation sur la « **Méthodologie et les techniques de vérification (Phase 2)** » au profit de trente (30) Inspecteurs Généraux et de Services de certains Départements ministériels. Cette formation a permis aux participants de maîtriser la démarche de vérification telle que prônée par les normes nationales et internationales en la matière.

Action 03: Renforcement de la coopération Nationale et Internationale									
OBJEC TIF	renforcer les moyens d'action du CONSUPE dans la protection de la fortune publique								
INDICA TEUR	Intitulé :		Nombre de conventions signées				Taux de réalisation technique :		
	Unité de mesure :		Nombre				100%		
	Année de référence :		2016						
	Valeur de référence :		0						
	Année cible :		2017						
	Valeur cible :		3						
	R é a l i s a t i o n exercice (Résultat technique) :		3						
CREDIT S	Dotation Initiale		Dotation Révisée		Consommation		Taux de réalisation financière		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	18 000 000	18 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	100%	100%	

ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	trois conventions signées	
CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION JUSTIFICATION	nécessité de développer une synergie d'action	
JUSTIFICATION DU RESULTAT DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les résultats escomptés dans le cadre de la mise en place de cette action ont été atteints. En effet, l'ONECCA, la Communauté Urbaine de Douala et le PASIE ont mis sur pied une plateforme de collaboration et d'échanges avec le CONSUPE.	
PERSPECTIVES	La poursuite des négociations pour la mise en œuvre d'une synergie d'action entre tous les acteurs du dispositif national de lutte contre les atteintes à la fortune publique. Toutefois pour plus de clarté, cette action a été reformulée ainsi que son indicateur.	

Certains résultats atteints méritent des clarifications :

Des activités de coopération

Les activités de coopération internationale du CONSUPE s'insèrent dans un triple cadre à savoir, les activités découlant du rôle du CONSUPE en tant que Secrétaire Général de l'AFROSAI d'une part, et les activités découlant du rôle du CONSUPE en sa qualité de

Secrétariat du CRRI d'autre part, mais également les activités que le CONSUPE est appelé à mener en tant qu'ISC du Cameroun.

Dans le cadre du présent rapport d'activités, les activités de coopération internationale qui seront présentées sont celles qui découlent du rôle du CONSUPE en qualité de l'ISC et qui s'articulent autour des objectifs ci-après :

- recueillir les connaissances et les bonnes pratiques internationales dans les domaines de l'audit du Secteur Public ;
- contribuer à l'assistance internationale apportée aux ISC ;
- améliorer l'image de notre ISC au plan international.

Pour ce faire, l'Institution a participé aux activités internationales suivantes :

1. Participation du CONSUPE aux activités organisées par l'INTOSAI

Il s'agit des réunions auxquelles le CONSUPE a été appelé à prendre part soit en qualité d'ISC du Cameroun, soit en qualité de Secrétaire Général de l'AFROSAI ou de Président du CRRI.

Les réunions concernées sont :

- La 14^{ème} Réunion du comité de pilotage de la Commission des Normes Professionnelles, tenue du 08 au 09 juin 2017 à Brasilia, au Brésil. Le CONSUPE y a pris part en sa double qualité de membre dudit Comité et de membre du Sous-Comité de l'Audit financier ;
- la 10^{ème} Réunion de l'équipe de l'INTOSAI sur les Valeurs et Avantages des ISC, à Mexico City, au Mexique. **Le CONSUPE y a pris part en tant que représentant du CREFIAF au sein de cette équipe.**
- la Réunion de la Commission de Renforcement des Capacités (CBC) de l'INTOSAI tenue du 14 au 19 septembre 2017 à Washington, aux Etats-Unis. Le CONSUPE y a pris part en sa double qualité de Secrétaire Général de l'AFROSAI et de Président du CRRI ;
- la 8^{ème} Réunion du Comité de Pilotage INTOSAI-Donateurs tenue en marge de la réunion de la Commission de renforcement des Capacités de l'INTOSAI, du 20 au 21 septembre 2017, à Washington, aux Etats-Unis. La participation à cette réunion s'est avérée importante, eu égard aux projets soumis par le Secrétariat du CRRI et le Secrétariat Général de l'AFROSAI au financement de la Communauté des bailleurs INTOSAI-Donateurs ;
- la 15^{ème} Réunion du Comité Directeur de l'INTOSAI WGEA, à Washington, aux Etats-Unis, du 9 au 11 septembre 2017. En sa double qualité de membre de ce Groupe de travail, et

de Président du Groupe de travail de l'AFROSAI sur l'audit environnemental, la participation du CONSUPE lui a permis de présenter les deux grands audits environnementaux en préparation au sein de l'AFROSAI.

2. Participation du CONSUPE aux activités organisées par l'AFROSAI

Il s'agit ici des réunions internationales organisées par l'AFROSAI et les Groupes de travail régionaux de l'INTOSAI avec lesquels l'AFROSAI est en coopération (cas de l'EUROSAI et de l'OLACEFS).

Sur ce plan, le CONSUPE a pris part à :

- **la 14^{ème} réunion du Comité Directeur de l'AFROSAI-E**, couplé avec l'atelier du « **Knowledge Sharing Committee** », tenue du 08 au 11 mai 2017 à Nairobi, Kenya.
- **la Réunion Annuelle de la Commission de Renforcement des Capacités de l'AFROSAI** du 07 au 09 février à Dakar, Sénégal.
- **l'atelier de planification de l'Audit coopératif des flux financiers illicites basée sur la corruption** du 27 février au 03 mars 2017 à Nairobi, Kenya.

Dans ce même registre, le CONSUPE a organisé, en sa qualité de Secrétariat Général de l'AFROSAI, **la conférence internationale sur les Flux Financiers Illicites (FFI)**.

Cette conférence est organisée à Yaoundé du 24 au 26 mai 2017 à hôtel Hilton de Yaoundé par le réseau Bonne Gouvernance Financière (BGF) constitué par : l'African Organisation of Public Accounts Committee (AFROPAC), le Secrétariat Général de l'Organisation Africaine des Institutions Supérieures de Contrôle des Finances Publiques (AFROSAI), l'African Tax Administration Forum (ATAF) et l'Initiative Africaine Concertée sur la Réforme Budgétaire (CABRI). Sur le thème « **combattre ensemble les FFI : une approche africaine pour un phénomène mondiale** ».

Cette conférence a vu la participation de 214 participants, experts et représentants de plusieurs ISC d'Afrique et du monde. Le lancement des travaux a été effectué par Monsieur le Premier Ministre Chef du Gouvernement en présence de plusieurs membres du Gouvernement et de quelques chefs de représentations diplomatiques.

Elle avait pour objectif de permettre à l'ensemble des participants de développer une compréhension commune de cette nouvelle thématique, mais également d'être sensibilisés sur les actions entreprises par d'autres acteurs dans le cadre de la lutte contre les FFI.

3. Participation aux réunions organisées par le CREFIAF

- la réunion du Groupe de Travail Technique du CREFIAF sur la Vérification Financière et les Systèmes d'Information du 24 au 26 avril 2017 à Libreville, Gabon.
- la réunion du Groupe de Travail Technique du CREFIAF sur le renforcement des capacités et développement du genre tenue à Dakar, au Sénégal en marge de la réunion de la Commission de renforcement des Capacités de l'AFROSAI.
- la signature de l'Accord de collaboration entre l'ISC du Cameroun et le projet PASIE au mois de janvier 2017.
- la première Réunion du Comité Directeur du PASIE, du 25 janvier 2017.
- la deuxième Réunion du Comité Directeur du PASIE, du 27 mai 2017.
- la première Réunion du Comité Technique du PASIE du 23 mai 2017.
- l'atelier national de sensibilisation sur « **les enjeux du secteur minier** » au profit detrente-deux (32) Vérificateurs du CONSUPE et quatre (4) personnels de la Chambre des Comptes de la Cours Suprême, **du 29 mai au 1^{er} juin 2017**. Il visait à permettre aux Vérificateurs de l'ISC du Cameroun et aux autres participants de se familiariser avec les grands enjeux de la Gouvernance du secteur de l'industrie extractive aux plans institutionnel, juridique, économique, financier, technique y compris les dimensions relatives au genre et à l'environnement.
- la 1^{ere} et 2^{eme} Réunion du groupe des experts chargés de l'élaboration des outils d'audit du secteur extractif dans le cadre du PASIE tenue respectivement **du 13 au 17 février 2017** et du **19 au 30 juin 2017**, dans la salle de réunion du CREFIAF.
- l'atelier régional de formation sur « **le Code et Conventions miniers** » au profit de 25 auditeurs issus de quatre (04) ISC bénéficiaires du Programme, organisé à Yaoundé dans la salle de formation du CREFIAF.
- la 3^{eme} réunion des experts chargés du développement des outils de vérification dans le secteur minier à Yaoundé, du 02 au 13 octobre 2017.

4. AUTRES ORGANISATIONS

a. la conférence des Vérificateurs Généraux du Commonwealth.

Elle s'est déroulée du **21 au 23 mars 2017** à New Delhi en Inde sur le thème « ***promouvoir les partenariats pour le renforcement des capacités en audit dans le secteur public*** ».

Il a été question au cours de cette rencontre, outre le renforcement des capacités et l'établissement des liens de coopération, d'échanger les connaissances et les bonnes pratiques en matière d'utilisation stratégique des technologies dans l'audit environnemental. L'objectif final étant de mettre en exergue le rôle primordial que les ISC doivent jouer à travers la conduite des audits environnementaux en vue de permettre aux gouvernements de mettre en place des plans de préservation de l'environnement et d'assurer l'équilibre développement durable et protection de l'environnement.

b. La 4^{ème} Conférence Internationale de la Fédération Africaine des Instituts d'Audit Interne (AFIIA).

Elle s'est déroulée du 17 au 19 mai 2017 à Accra au Ghana avec comme participant un réseau d'experts, professionnels et pratiquants de l'audit interne des secteurs publics et privé sous le thème « ***de la perspicacité à la prévoyance : le nouvel impératif pour l'audit interne et la gouvernance*** ».

L'objectif de cette conférence participe du renforcement du processus de management des risques, de contrôle interne et de bonne gouvernance dans toutes les organisations.

c. La 31^{ème} Conférence Annuelle du Consortium Internationale des Vérificateurs et des Gestionnaires des Finances Publiques (ICGFM) qui a eu lieu à Miami, en Florides aux USA du 14 au 19 /05/2017

Les assises de cette conférence sont une plateforme d'échanges de bonnes pratiques entre les vérificateurs et les gestionnaires et représentent une occasion de réfléchir sur de nouvelles approches de gestion et de contrôle des finances publiques.

ACTION 4 : renforcement de capacités professionnelles des personnels du CONSUPE				
OBJECTIF	améliorer le rendement des vérificateurs du CONSUPE			
INDICATEUR	Intitulé :	Nombre d'ateliers organisé	Taux de réalisation technique	
	Unité de mesure :	Nombre	114%	
	Année de référence :	2015		

	Valeur de référence :		0						
	Année cible :		2017						
	Valeur cible :		7						
	Réalisation exercice (Résultat technique) :		8						
CREDITS	Dotation Initiale		Dotation Révisée		Consommation		Taux de réalisation financière		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	68 000 000	68 000 000	51 800 095	51 800 095	51 800 095	51 800 095	100%	100%	
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	la formation sur « la conduite d'une mission de contrôle et de vérification » au profit de trente (30) potentiels Chefs de missions du CONSUPE								
	la formation de tous les Chefs de Division et assimilés du CONSUPE sur « le manager dans l'organisation : ses fonctions et ses outils » à l'Institut Supérieur de Management Public (ISMP) dans le cadre du Programme de Management Intégré « PRIMA ».								
	la formation de vingt (20) nouveaux recrues du CONSUPE en « Méthodologie et techniques de vérification : phase planification ».								
	la formation sur « l'utilisation du Cadre de Mesure de Performance d'une ISC (CMP ISC) » au profit de soixante-dix auditeurs du CONSUPE								
	la formation sur « la rédaction du rapport en audit de performance et valeur ajoutée » au profit des auditeurs du CONSUPE, dans le cadre du Protocole d'Entente entre le CONSUPE et l'ancien Fondation Canadienne de Vérification Intégrée.								
	la formation de trois (03) Vérificateurs Assistants du CONSUPE à l'Ecole Nationale d'Administration publique du Canada (ENAP), sur « l'évaluation du Développement, Gestion axée sur les résultats et Budgétisation axée sur les résultats », dans le cadre du Programme International de Formation en Gestion de la Performance dans le secteur Public (PIFGP) ;								
	la formation d'un Inspecteur d'Etat du CONSUPE à l'Ecole Nationale d'Administration de Paris (ENA), dans le cadre du Cycle de International Spécialisé d'Administration Publique (CISAP) ;								
	la formation sur« la conduite d'une mission de contrôle et de vérification » au profit de trente (30) potentiels Chefs de missions du CONSUPE.								
trois (03) audits pilotes en audit de performance exécutés par trois équipes de missions constituées de 8 vérificateurs internes chacune. Organisés de manière alternée entre les ateliers de formation sur "l'initiation en audit de performance », les trois audits pilotes avaient pour objectif mettre en pratique les connaissances acquises lors des ateliers, avec en toile de fond d'aboutir à la réalisation des audits conformes aux normes internationales en la matière et adaptés au contexte de la Communauté Urbaine de Douala.									

CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION JUSTIFICATION	La mise en œuvre de cette action s'est située dans un contexte marqué de plus en plus par le souci de mettre en lumière le rôle primordial que les IGM sont appelés à jouer dans le renforcement de la prévention des atteintes à la fortune publique. Les formations reçues en interne ou à l'étranger participent de la spécialisation des auditeurs et de la mise à jour des techniques de vérification et de leur perfectionnement. De plus, la formation des vérificateurs contribue à l'assurance qualité des rapports d'audit.	
JUSTIFICATION DU RESULTAT DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Cet écart entre la cible et la réalisation s'explique par la tenue de la formation des Chefs de Division et assimilés du CONSUEP sur « le manager dans l'organisation : ses fonctions et ses outils » à l'ISMP dans le cadre du Programme de Management Intégré « PRIMA », qui n'était pas prévu.	
PERSPECTIVES	Nous envisageons la reformulation de cette action ainsi que la relecture de son indicateur afin de mieux rendre compte de la performance réalisée.	

Du renforcement des capacités professionnelles du personnel du CONSUEP

Le renforcement des capacités professionnelles du personnel du CONSUEP a été axé sur les activités de formation et les activités de développement des outils de vérification.

1. Des activités de formation

Les activités de formation ont été organisées tant sur le plan interne que sur celui externe.

a. Des formations internes

Les formations organisées à l'interne par la DFCI se déclinent comme suit :

- la formation sur « **la conduite d'une mission de contrôle et de vérification** » au profit de trente (30) potentiels Chefs de missions du CONSUEP.
- la formation de tous les Chefs de Division et assimilés du CONSUEP sur « **le manager dans l'organisation : ses fonctions et ses outils** » à l'Institut Supérieur de Management Public (ISMP) dans le cadre du Programme de Management Intégré « PRIMA ».
- la formation de vingt (20) nouvelles recrues du CONSUEP en « **Méthodologie et**

techniques de vérification : phase planification ».

- la formation sur « **l'utilisation du Cadre de Mesure de Performance d'une ISC (CMP ISC)** » au profit de soixante-dix auditeurs du CONSUE.
- la formation sur « **la rédaction du rapport en audit de performance et valeur ajoutée** » au profit des auditeurs du CONSUE, dans le cadre du Protocole d'Entente entre le CONSUE et l'ancien Fondation Canadienne de Vérification Intégrée.

b. Des formations à l'étranger :

- la formation de trois (03) Vérificateurs Assistants du CONSUE à l'Ecole Nationale d'Administration publique du Canada (ENAP), sur « **l'évaluation du Développement, Gestion axée sur les résultats et Budgétisation axée sur les résultats** », dans le cadre du Programme International de Formation en Gestion de la Performance dans le secteur Public (**PIFGP**) ;
- la formation d'un Inspecteur d'Etat du CONSUE à l'Ecole Nationale d'Administration de Paris (**ENA**), dans le cadre du Cycle de International Spécialisé d'Administration Publique (**CISAP**) ;
- la formation d'un Vérificateur Assistant du CONSUE sur « **l'exécution budgétaire, comptabilité publique et loi de règlement dans le cadre de la réforme des finances publiques** » à l'Institut de Formation pour le Développement (**CIFOPE**) de Paris, du Programme International de Formation en Gestion de la Performance dans le secteur Public (**PIFGP**).

ACTION 5 : Diversification des Modes d'intervention				
OBJECTIF	disposer de plusieurs moyens d'actions			
INDICATEUR	Intitulé :	Nombre de modes d'intervention mis en place	Taux de réalisation technique	
	Unité de mesure :	Nombre	100%	
	Année de référence :	2016		
	Valeur de référence :	1		
	Année cible :	2017		
	Valeur cible :	1		

	Réalisation exercice (Résultat technique) :		100%					
CREDITS	Dotation Initiale		Dotation Révisée		Consommation		Taux de réalisation financière	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	17 000 000	17 000 000	29 794 822	29 794 822	29 794 822	29 794 822	100%	100%
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Mission de vérification d'urgence déployée à la Commune de LOMIE en 2017							
CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION JUSTIFICATION	afin d'accroître la performance de l'action du CONSUE, une nécessité s'impose de diversifier les outils de vérification au sein du CONSUE ainsi que des méthodes de vérification en vigueur, dans le but d'une prise en compte des normes et meilleures pratiques d'audit au plan international ;							
JUSTIFICATION DU RESULTAT DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	La vérification en procédure d'urgence a pour but d'anticiper sur la gestion des risques d'une entité							
PERSPECTIVES	Poursuite des activités de formation et de renforcement des capacités des personnels et reformulation de l'indicateur de l'action dans le cadre de la revue des programmes 2018.							
	Il sera question également de revoir l'indicateur de cette action.							

Des activités de développement des outils de vérification du CONSUE

Le développement des outils de vérification du CONSUE s'inscrit dans la continuité du processus de professionnalisation des auditeurs enclenché en 2016, à travers la spécialisation des auditeurs de l'Institution dans les trois domaines de vérification, consacrés par les Normes

ISSAI. Elle se poursuit au cours de l'année 2017 par le développement progressif des outils de vérification.

L'objectif du développement progressif des outils est de structurer et de codifier les processus de vérification du CONSUPE, de manière à rendre plus professionnelle la pratique du contrôle, en y intégrant les exigences des normes internationales de vérification (ISSAI).

Pour ce faire, le Comité interne chargé du développement des outils de vérification du CONSUPE (COVEC), mis en place à cet effet, a procédé au lancement des travaux des Groupes de Travail Technique chargés en ce qui le concerne de :

§ l'élaboration et l'édition d'un :

- ü **Guide pratique de vérification de performance ;**
- ü **Guide pratique de vérification de conformité ;**
- ü **Guide pratique de vérification de la Commande publique.**

§ l'élaboration et l'édition d'un manuel de contrôle qualité des travaux de vérification, dans le souci de permettre aux différents Comités de disposer de référentiel de contrôle qualité adapté à la réalité de l'Institution.

Les Travaux des Groupes de Travail Technique feront l'objet d'un examen par la Comité en fin novembre 2017.

Les outils à développer doivent être disponibles en fin décembre 2017 pour leur mise en forme et reproduction au cours du 1^{er} trimestre 2018.

Action 01	Sensibilisation populaire aux enjeux de la protection de la fortune publique.		
OBJECTIF	Promouvoir la culture de la préservation de l'intérêt général		
Indicateur	Intitulé :	Nombre de séminaires desensibilisation tenus	Taux de réalisation technique
	Unité de mesure :	Nombre	100%
	Année de référence :	2016	
	Valeur de référence :	2	
	Année cible :	2017	
	Valeur cible :	2	

	Réalisation exercice (Résultat technique) :			100%				
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	28 500 000	28 500 000	18 000 001	18 000 001	1 4 9 9 9 401	1 4 9 9 9 401	83%	83%

Action 02	Renforcement et développement des capacités professionnelles des ordonnateurs, gestionnaires, et des personnels des Audits internes des départements ministériels et des organismes publics							
OBJECTIF	Améliorer la qualité de la gestion des finances publiques							
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'ateliers de renforcement des capacités tenus				Taux de réalisation technique	
	Unité de mesure		nombre				100%	
	Année de référence:		2016					
	Valeur de référence:		1					
	Année cible:		2017					
	Valeur Cible		3					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		100%					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	256 000 000	256 000 000	201 551 685	201 551 685	201 551 685	201 551 685	100%	100%

Action 03	Renforcement de la coopération Nationale et Internationale							
OBJECTIF	Impliquer les populations et la communauté internationale dans la protection de la fortune publique							
Indicateur	Intitulé:	Nombre de conventions signées					Taux de réalisation technique	
	Unité de mesure	Nombre					100%	

	Année de référence:		2016					
	Valeur de référence:		0					
	Année cible:		2017					
	Valeur Cible		3					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		3					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	18 000 000	18 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	100%	100%

Action 04	Renforcement de capacités professionnelles des personnels du CONSUPE							
OBJECTIF	Améliorer l'efficacité des contrôles interne dans les administrations							
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'ateliers organisé				Taux de réalisation technique	
	Unité de mesure		Nombre				114%	
	Année de référence:		2015					
	Valeur de référence:		0					
	Année cible:		2017					
	Valeur Cible		7					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		8					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	68 000 000	68 000 000	51 800 095	51 800 095	51 800 095	51 800 095	100%	100%

Action 05	Diversification des Modes d'intervention							
OBJECTIF	Améliorer le rendement des vérificateurs du CONSUPÉ							

Indicateur	Intitulé:		Nombre de modes d'intervention mis en place				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		Nombre				100%	
	Année de référence:		2016					
	Valeur de référence:		1					
	Année cible:		2017					
	Valeur Cible		1					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		1					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	17 000 000	17 000 000	29 794 822	29 794 822	29 794 822	29 794 822	100%	100%

Action 01 SENSIBILISATION POPULAIRE AUX ENJEUX DE LA PROTECTION DE LA FORTUNE PUBLIQUE								
OBJECTIF	promouvoir la culture de la préservation de l'intérêt général							
Indicateur	Intitulé:						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure							
	Année de référence:							
	Valeur de référence:							
	Année cible:							
	Valeur Cible							
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
OBJECTIF	Développer la culture sociale favorable à la protection de la fortune publique							
Indicateur	Intitulé:		Nombre des séminaires de sensibilisation tenus				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		0.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		2.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	28 500 000	28 500 000	18 000 001	18 000 001				
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION								

ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	
Perspectives 2018	

Action 02 RENFORCEMENT ET DEVELOPPEMENT DES CAPACITES PROFESSIONNELLES DES ORDONNATEURS, GESTIONNAIRES, ET DES PERSONNELS DES AUDITS INTERNES DES DEPARTEMENTS MINISTERIELS ET DES ORGANISMES PUBLICS								
OBJECTIF	Améliorer la qualité de la gestion des finances publiques							
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'ateliers de renforcement des capacités tenus				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		2.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		2.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	256 000 000	256 000 000	201 551 685	201 551 685				
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)								
Perspectives 2018								

Action 03 RENFORCEMENT DE LA COOPERATION NATIONALE ET INTERNATIONALE

OBJECTIF	Impliquer les populations et la communauté internationale dans la protection de la fortune publique							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de conventions signées				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		2.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		3.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	18 000 000	18 000 000	2 000 000	2 000 000				
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)								
Perspectives 2018								

Action 04 RENFORCEMENT DES CAPACITES PROFESSIONNELS DES PERSONNELS DU CONSUPE								
OBJECTIF	Améliorer l'efficacité des contrôle interne dans les administrations							
Indicateur	Intitulé:		Pourcentage des rapports traduisant la bonne gestion				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		10.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		30.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	68 000 000	68 000 000	51 800 095	51 800 095				
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)								
Perspectives 2018								

Action 05 DIVERSIFICATION DES MODES D'INTERVENTION

OBJECTIF	Améliorer le rendement des vérificateurs du CONSUPE								
Indicateur	Intitulé:		Pourcentage des rapports de mission jugés conformes par le comité de lecture				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2014						
	Valeur de référence:		50.0						
	Année cible:		2016						
	Valeur Cible		60.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):								
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	17 000 000	17 000 000	29 794 822	29 794 822					
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION									
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)									
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)									
Perspectives 2018									

2017

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.2. PROGRAMME 137

INTENSIFICATION, DIVERSIFICATION DES AUDITS ET
SYSTEMATISATION DE LA SANCTION A L'ENCONTRE DES
GESTIONNAIRES INDELICATS

Responsable du programme

CHI ASAFOR Cornelius

2.2.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Tableau N° 1 : Performance planifiée du programme :

Programme 137: Intensification, diversification des audits et systématisation de la sanction à l'encontre des gestionnaires indélégats		
Objectif	Réduire le risque de mal gouvernance, réparer le préjudice subi par l'Etat	
Indicateur n°1	Intitulé :	Nombre d'équipes de mission d'audit déployées
	Unité de mesure :	Nombre
	année de référence	2015
	Valeur de référence (année de référence)	11
	année cible	2017
	Valeur cible	20
Indicateur n°2	Intitulé :	Taux de recouvrement des amendes spéciales et les mises en débet
	Unité de mesure :	pourcentage
	année de référence	2016
	Valeur de référence (année de référence)	Données non disponibles
	année cible	2017
	Valeur cible	Données non disponibles
Déclinaison du programme (Liste des actions)	Action 01 : Intensification et diversification des audits	
	Action 02 : Systématisation de la sanction à l'encontre des gestionnaires indélégats	
Moyens budgétisé (dotations initiales)	AE :	CP :
	2 304 500 000	2 116 226 384

les activités de ce Programme ont été menées conformément aux termes des dispositions de l'article 27 (1) du décret n

Programme 137: Intensification, diversification des audits et systématisation de la sanction à l'encontre des gestionnaires indélicats

Objectif

Réduire le risque de mal gouvernance, réparer le préjudice subi par l'Etat

Indicateur n°1

Intitulé :

Nombre d'équipes de mission d'audit déployées

Unité de mesure :

Nombre

année de référence

2015

Valeur de référence (année de référence)

11

année cible

2017

Valeur cible

20

Indicateur n°2

Intitulé :

Taux de recouvrement des amendes spéciales et les mises en débet

Unité de mesure :

pourcentage

année de référence

2016

Valeur de référence (année de référence)

Données non disponibles

année cible

2017

Contexte de mise en œuvre

OBJECTIF	Réduire le risque de mal gouvernance et réparer les préjudices subis par l'Etat	Valeur cible	Données non disponibles
Indicateur	Intitulé:	Nombre de rapports de mission programmés produits par an	
	Unité de mesure	nb	
	Valeur de référence:	2011	Action 01 : Intensification et diversification des audits
	Année de référence:	2013	
	Valeur Cible	20.0	
Indicateur	Année cible:	2016	Action 02 : Systématisation de la sanction à l'encontre des gestionnaires indélégats
	Intitulé:	Taux de recouvrement des amendes spéciales et les mises en débet	
	Unité de mesure	%	
	Valeur de référence:	0.6399999856948853	AE :
	Année de référence:	2013	CP :
ACTIONS DU PROGRAMME	Valeur Cible	100	
	Année cible:	2016	
	Action 01:	INTENSIFICATION ET DIVERSIFICATION DES AUDITS	2 304 500 000
	Action 02:	SYSTEMATISATION DES SANCTIONS A L'ENCONTRE DES GESTIONNAIRES INDELICATS	2 116 226 384
DOTATIONS INITIALES		AE	menées conformément aux termes des dispositions de l'article 2304500000 et n°2013/287
RESPONSABLE DU PROGRAMME	CHI ASAFOR Cornelius,		du 04 septembre 2013, portant organisation des Services du Contrôle Supérieur de l'Etat et son plan d'action annuel.
2.2.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME La mise en œuvre de ce programme s'inscrit dans le prolongement de la réforme voulue des pouvoirs publics de mener une lutte acharnée contre les détournements des deniers publics. Cette option de l'action gouvernementale s'est concrétisée au niveau du CONSUPE par l'adoption de tout un programme consacré à la reddition des comptes.			
2.2.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2017 Programme 137: Intensification, diversification des audits et systématisation de la sanction à l'encontre des gestionnaires indélégats			
Responsable du Programme		CHI ASAFOR Cornelius, Inspecteur d'Etat, Auditeur Interne	
Actions	Taux de réalisation financière		Taux de réalisation global
	Programme 137: Intensification, diversification des audits et systématisation de la sanction à l'encontre des gestionnaires indélégats		97,18%
Action 1: Intensification et Diversification des audits			
Action 02 : Systématisation de la sanction à l'encontre des gestionnaires indélégats			
Analyse de la performance obtenue du Programme 137	OBJECTIF	98,15%	Réduire le risque de mal gouvernance et réparer les préjudices subis par l'Etat
	Indicateur	Intitulé:	Nombre d'équipes de mission d'audit déployées

Programme 137: Intensification, diversification des audits et systématisation de la sanction à l'encontre des gestionnaires indelicats			
Résultat technique obtenu (au 31 décembre 2017)	100%		
Taux de réalisation de l'indicateur	97,18%		
Dotation de crédits révisés (écarts = Dot. init – Dot rev.)	AE	CP	écarts
	2 304 500 000	2 116 226 384	188 273 616
Crédits consommés	2 239 513 100	2 056 548 800	
T a u x d e consommation	97,18%	97,18%	
Justification du résultat et de l'utilisation des ressources	• Cette performance se justifie par le fait que les Services du Contrôle Supérieur de l'Etat sont allés au-delà des prévisions en exécutant toutes les missions instruites par la Très Haute Hiérarchie. • Les données relatives au taux de recouvrement des amendes spéciales et des mises en débet ne sont pas disponibles au CONSUPE. Les données y relatives étant éparpillées entre plusieurs administrations notamment le MINJUSTICE, Le MINFI et les entités d'appartenance des mises en cause.		
Perspectives	renforcer l'exécution de ses missions tel que prévu par l'article 33 du décret N°2013/287 du 04 septembre 2013 portant organisation et fonctionnement des Services du Contrôle Supérieur de l'Etat, ainsi que la mise en œuvre des orientations stratégiques qui seront données par la Très Haute Hiérarchie de l'Institution.		

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU		
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR		
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 2 116 226 384	CP 2 116 226 384
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 188 273 616	Ecart CP 188 273 616
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE	CP
TAUX DE CONSOMMATION		
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES		
PERSPECTIVES 2018		

2.2.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2017

Tableau N° 3 : Cadre d'analyse de la performance de l'action 1									
ACTION 01 : « INTENSIFICATION ET DIVERSIFICATION DES AUDITS »									
OBJECTIF	Réduire le risque de mal gouvernance								
INDICATEUR	Intitulé :		Nombre de rapports de mission attendus			Taux de réalisation technique :			
	Unité de mesure :		nombre			100%			
	Année de référence :		2015						
	Valeur de référence :		11						
	Année cible :		2017						
	Valeur cible :		20						
	Réalisation exercice (Résultat technique) :		100%						
CREDITS	Dotation Initiale		Dotation Révisée		Consommation		Taux de réalisation financière		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	2 112 000 000	2 112 000 000	1 951 862 794	1 951 862 794	1 895 258 773	1 895 258 773	97,10%	97,10%	
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	21 rapports de mission d'audit. 20 dossiers permanents collectés dans le cadre des activités de la DIEPOS; 02 dossiers permanents collectés dans le cadre des activités de la DIESP ; 02 dossiers permanents collectés dans le cadre des activités de la DIAP ; 30 dossiers permanents collectés dans le cadre des activités de la DICTD ; examen et étude de soixante-onze (71) dossiers courants et lettres de dénonciations anonymes au niveau de la Division des Inspections et de Contrôle des Administrations Publiques								

CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION JUSTIFICATION	La mise en œuvre des activités d'INTENSIFICATION ET DIVERSIFICATION DES AUDITS s'est fait dans un contexte global d'assainissement de la gestion des Finances Publiques au sein de l'Etat. les missions spéciales non programmées ont également été instruites par le Président de la République, impactant ainsi la réalisation optimale de celles initialement prévues. Lesdites activités sont mises en œuvre conformément aux termes des dispositions de l'article 27 (1) du décret n°2013/287 du 04 septembre 2013, portant organisation des Services du Contrôle Supérieur de l'Etat, il a également question de mener des activités courantes qui consistent entre autre en l'examen et l'étude des dossiers et des lettres de dénonciation, l'examen des rapports des organes d'audit interne des Administrations Publiques, et des activités de contrôle et de vérification.	
JUSTIFICATION DU RESULTAT DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les missions instruites par la Très Haute Hiérarchie et diligentées par le CONSUPE ont fait à ce que le résultat atteint soit supérieur à la cible,	
PERSPECTIVES	renforcer l'exécution de ses missions tel que prévu par l'article 33 du décret N°2013/287 du 04 septembre 2013 portant organisation et fonctionnement des Services du Contrôle Supérieur de l'Etat, ainsi que la mise en œuvre des orientations stratégiques qui seront données par la Très Haute Hiérarchie de l'Institution.	

ACTION 02 : «SYSTEMATISATION DES SANCTIONS A L'ENCONTRE DES GESTIONNAIRES INDELICATS»				
OBJECTIF	Réduire le risque de mal gouvernance			
INDICATEUR	Intitulé :	nombre de session du CDBF tenues	Taux de réalisation technique :	
	Unité de mesure :	nombre	100%	
	Année de référence :	2016		
	Valeur de référence :	20		
	Année cible :	2017		
	Valeur cible :	25		

	Réalisation exercice (Résultat technique) :			100%					
CREDITS	Dotation Initiale		Dotation Révisée		Consommation		Taux de réalisation financière		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	192 500 000	192 500 000	164 363 590	164 363 590	161 322 864	161 322 864	98,15%	98,15%	
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	Activités majeures						réalisation		
	RECEPTION DES RAPPORTS DE SAISINE						47		
	DECISIONS DE TRADUCTION SIGNEES						28		
	SESSIONS DE COMITE DE LECTURE DU SP-CDBF						19		
	RAPPORTS EXAMINES PAR LE COMITE DE LECTURE						42		
	SESSIONS ORDINAIRES DU CDBF						24		
	SESSIONS SPECIALES DE PRE-DELIBERATION						4		
	DECISIONS DE SANCTION RENDUES PAR LE CDBF						24		
	NATURE DES SANCTIONS PRONONCEES PAR LE CDBF		ACQUITTEMENT				10		
			DECHEANCE				0		
			AMENDE SPECIALE				7 900 000		
DEBET				7 479 034 032					
RECOURS CONTRE LES DECISIONS DU CONSEIL						28 mémoires déposés			
CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION JUSTIFICATION	Les décisions rendues par le CDBF participent non seulement de la sanction des gestionnaires indélégats, mais aussi contribuent à l'affermissement de la culture de la reddition des comptes et l'amélioration de la qualité de la gestion de la fortune publique.								

JUSTIFICATION DU RESULTAT DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	De nouvelles affaires ont été instruites sur Très Hautes Instructions de la Très Haute Hiérarchie faisant l'objet de 04 sessions spéciales en plus des 24 sessions ordinaires tenues et soit 28 sessions au total. Malgré le contexte difficile, le SP-CDBF a poursuivi ses activités tout au long de l'exercice 2017 ainsi que durant le premier semestre de l'exercice 2018. En termes d'extrants obtenus nous avons les décisions du CDBF infligeant des sanctions financières et administratives à certains gestionnaires.	
PERSPECTIVES	La systématisation des sanctions à l'encontre des gestionnaires indélégats par le CDBF, à travers la tenue des sessions est un long processus qui va de la réception des dossiers de saisine au prononcé de la décision de sanction en passant respectivement par la traduction, la notification de la décision de traduction, le dépôt et l'examen du rapport, éventuellement les missions de recoupement. Il convient de préciser que le SP-CDBF fait aussi le suivi des décisions de sanction prises à l'encontre des gestionnaires indélégats. Pour le triennat 2019-2021, le SP-CDBF envisage, dans le cadre des activités de sanction des gestionnaires indélégats, atteindre les niveaux de performance contenus dans le CDMT 2019-2021 du CONSUPE à savoir plus de 90 sessions à l'horizon 2021,	

Action 01	INTENSIFICATION ET DIVERSIFICATION DES AUDITS							
OBJECTIF	Réduire le risque de mal gouvernance							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de rapports de mission attendus				Taux de réalisation technique	
	Unité de mesure		nombre				100%	
	Année de référence:		2015					
	Valeur de référence:		11					
	Année cible:		2017					
	Valeur Cible		20					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		21					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		Taux de réalisation financière	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	2 112 000 000	2 112 000 000	1 951 862 794	1 951 862 794	1 895 258 773	1 895 258 773	97,10%	97,10%

Action 02	SYSTEMATISATION DES SANCTIONS A L'ENCONTRE DES GESTIONNAIRES INDELICATS							
OBJECTIF	Réparer les préjudices subis par l'Etat							
Indicateur	Intitulé:		nombre de session du CDBF tenues				Taux de réalisation technique	
	Unité de mesure		nombre				100%	
	Année de référence:		2016					
	Valeur de référence:		20					
	Année cible:		2017					
	Valeur Cible		25					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		28					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		Taux de réalisation financière	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	192 500 000	192 500 000	164 363 590	164 363 590	1 61 322 864	1 61 322 864	98,15%	98,15%

Action 01 INTENSIFICATION ET DIVERSIFICATION DES AUDITS

OBJECTIF	Réduire le risque de mal gouvernance							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de rapports de mission produits				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		9.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		20.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	2 112 000 000	2 112 000 000	1 951 862 794	1 951 862 794				
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION								

ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	
Perspectives 2018	

Action 02 SYSTEMATISATION DES SANCTIONS A L'ENCONTRE DES GESTIONNAIRES INDELICATS								
OBJECTIF	Réparer les préjudices subis par l'Etat							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de sessions tenues				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		23.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		35.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	192 500 000	192 500 000	164 363 590	164 363 590				
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)								
Perspectives 2018								

2017

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.3. PROGRAMME 138

Gouvernance et Appui institutionnel du CONSUPE

Responsable du programme

Mme KANE Née FORTUNE Pauline Honorée

2.3.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Programme 138: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU CONSUPE

Objectif	Appuyer la mise en œuvre des programmes des Services du CONSUPE	
	Taux d'exécution du plan de mise à disposition des ressources financières	
Indicateur	Intitulé :	Taux d'exécution du plan de mise à disposition des ressources financières
	Unité de mesure :	Pourcentage
	Année de référence	2015
	Valeur de référence	98.2%
	Année cible	2017
Déclinaison du programme (Liste des actions)	Valeur cible	100%
	Action 01 : Mise en place d'un système d'information et de communication moderne	
	Action 02 : Management des Ressources Humaines	
	Action 03 : Rationalisation de la gestion des ressources matérielles et infrastructurelles	
	Action 04 : Prospective et développement stratégique de l'ISC	
	Action 05 : Mise en place d'un système intégré de gestion des documents administratifs et des archives et de la bibliothèque	
Moyens budgétisés	Action 06 : Pilotage et coordination des services	
	AE :	CP :
		2
	2 354 000 000	039 272
		119
Responsable du programme	Monsieur OKIE JOHNSON NDOH, Inspecteur d'Etat	

Programme 138: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU CONSUPE

OBJECTIF	Appuyer la mise en œuvre des programmes des Services du Contrôle supérieur de l'Etat	
	Taux d'exécution du plan de mise à disposition des ressources financières	
Indicateur	Intitulé :	Taux d'exécution du plan de mise à disposition des ressources financières
	Unité de mesure :	Pourcentage
	Année de référence	2015
	Valeur de référence	98.2%
	Année cible	2017

Valeur cible 100%

Action 01 : Mise en place d'un système d'information et de communication moderne

Action 02 : Management des ressources humaines

Action 03 : Rationalisation de la gestion des ressources matérielles et infrastructurelles

Action 04 : Prospective et développement stratégique de l'ISC

05 : Mise en place d'un système intégré de gestion des documents administratifs et des archives et de la bibliothèque

ACTIONS DU PROGRAMME

Action 06 : Pilotage et coordination des services

AE

CP

DOTATIONS INITIALES

2 354 000 000

2 039 272 119

RESPONSABLE DU PROGRAMME

Monsieur OKIE JOHNSON NDOH, Inspecteur d'Etat

OBJECTIF	Appuyer la mise en œuvre des programmes des Services du Contrôle supérieur de l'Etat	
Indicateur	Intitulé:	Taux de consommation réelle des ressources financières
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	96.55999755859375
	Année de référence:	2014
	Valeur Cible	100.0
	Année cible:	2016
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION MODERNE Action 02: MANAGEMENT DES RESSOURCES HUMAINES Action 03: RATIONALISATION DE LA GESTION DES RESSOURCES MATERIELLES ET INFRASTRUCTURELLES Action 05: PROSPECTIVE, ET DEVELOPPEMENT STRATEGIQUE DE L'ISC Action 06: MISE EN PLACE D'UN SYSTEME INTEGRE DE GESTION DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS, DES ARCHIVES ET DE LA BIBLIOTHEQUE Action 07: PILOTAGE ET COORDINATION DES SERVICES	
DOTATIONS INITIALES	AE 2 354 000 000	CP 2 354 000 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	Mme KANE Née FORTUNE Pauline Honorée,	

2.3.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

La mise en œuvre du programme 138 des Services du Contrôle Supérieur de l'Etat s'est faite dans un contexte marqué par l'adoption d'une nouvelle stratégie nationale de la gouvernance (2016-2020) qui met un accent particulier sur l'intensification de la répression de la corruption et les atteintes à la fortune publique. Ce qui suppose :

Le renforcement de la coordination des Organes de Lutte Contre la Corruption et les Détournements des Deniers Publics

L'application systématiquement de la chaîne dénonciation, investigation, jugement, sanctions

L'accroissement des moyens logistiques et techniques des Organes de Lutte Contre la Corruption et les Détournements des Deniers Publics.

2.3.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2017

Programme 138: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU CONSUEP		
Actions	Taux de réalisation technique	Taux de réalisation global
Action 01 : Mise en place d'un système d'information et de communication moderne	100%	98,60%
Action 02 : Management de ressources humaines	100%	
Action 03 : Rationalisation de la gestion des ressources matérielles et infrastructurelles	100%	
Action 04 : Prospective et développement stratégique de l'ISC	100%	
Action 05 : mise en place d'un système intégré de gestion des documents administratifs, des archives et de la bibliothèque	100%	
Action 06 : Pilotage et coordination des services	100%	

L'objectif de ce programme est d'appuyer la mise en œuvre des programmes opérationnels de l'Institution. Pour mesurer l'atteinte de cet objectif, le taux d'exécution du plan de mise à disposition des ressources financières, a été retenu comme indicateur, avec pour cible 100% en 2017.

Analyse de la performance obtenue du Programme 138

Programme 138: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU CONSUE			
Résultat technique obtenu (au 31 décembre 2017)	Le programme a obtenu un taux de réalisation de 98,6% son indicateur étant le taux de mise à disposition des ressources financières		
Taux de réalisation de l'indicateur	98,6%		
Dotation de crédits révisés(écarts = Dot. init – Dot rev.)	AE :	CP :	Ecarts
	2 354 000 000	2 039 272 119	314 727 881
Crédits consommés	AE :	CP :	
	2 321 044 000	2 010 722 309	
T a u x d e consommation	98,60%	98,60%	
Justification du résultat et de l'utilisation des ressources	Pour ce qui est du Budget d'Investissement, l'écart est dû au fait que les prévisions en investissement ne correspondent pas forcément aux couts réels des marchés. Le pourcentage réel consommé étant produit par l'application PROBMIS		
Perspectives	Poursuivre l'appui de la mise en œuvre des programmes du		
	Réviser les extrants de certains indicateurs du programme pour plus de pertinence ;		
	Ajout de nouvelles activités dans certaines actions pour une meilleure cohérence ;		
	Reformulation de certains indicateurs pour mieux rendre compte de l'action visée.		

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU		
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR		
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 2 039 272 119	CP 2 039 272 119
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 314 727 881	Ecart CP 314 727 881
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE	CP
TAUX DE CONSOMMATION		
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES		
PERSPECTIVES 2018		

2.3.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2017

Cadre d'analyse de la performance de l'action 1

ACTION 01 : MISE EN PLACE D'UN SYSTEME D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION MODERNE

OBJECTIF améliorer la qualité et la quantité de l'information et de la communication interne et externe

INDICATEUR	Nombre de projets du schéma directeur	Taux de réalisation
Intitulé :	mis en place	technique :
Unité de mesure :	nombre	
Année de référence :	2016	
Valeur de référence :	3	
Année cible :	2018	100%
Valeur cible :	1 sur 7	
Réalisation exercice (Résultat technique) : 1		

CREDITS	Dotation Initiale		Dotation Révisée		Consommation		Taux de réalisation financière	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	59 000 000	59 000 000	51 399 860	51 399 860	51 399 860	51 399 860	100,00%	100,00%

ACTIVITES

MAJEURES REALISEES Equipements informatiques : achat de 10 ordinateurs ; 10 imprimantes, 08 onduleurs

(présentation des extraits)

CONTEXTE

DE MISE EN

ŒUVRE DE

L'ACTION

Obsolescence du système d'antivirus client/serveur;

JUSTIFICATION

JUSTIFICATION DU

RESULTAT

DE

L'UTILISATION

DES

L'utilisation des ressources a permis l'acquisition des équipements informatiques, l'installation d'un système de sécurisation des données. La mise en place des activités prévues dans le cadre de cette action a permis au CONSUPE de réaliser le projet relatif à l'acquisition des équipements informatiques

RESSOURCES

S (extraits)

- PERSPECTIVES**
- Ajouter une nouvelle activité liée à la sécurisation des données ;
 - Redynamiser le comité de cyber sécurité ;
 - Planifier l'interconnexion des bâtiments abritant les services;

Cadre d'analyse de la performance de l'action 2

ACTION 2 : MANAGEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

OBJECTIF Améliorer le rendement des personnels du CONSUPE

INDICATEUR	Intitulé :		Délai moyen de traitement des dossiers		Taux de réalisation technique :	
	Unité de mesure :		Nombre de jours			
	Année de référence :		2016		100%	
	Valeur de référence :		4 jours			
	Année cible :		2018			

Valeur cible :		2 jours					
Réalisation exercice (Résultat technique) :		2 jours					
CREDITS	Dotation Initiale		Dotation Révisée		Consommation		Taux de réalisation financière
	AE	CP	AE	CP	AE		CP AE
	817 500	817 500					
	000	000	788 680 172	788 680 172	788 680 172	788 680 172	100% 100%

ACTIVITES Gestion des actes de carrière ;

MAJEURES Assainissement du fichier solde des personnels ;

REALISEES Avancement des agents décisionnaires ;

(présentati

on des Mise en œuvre du plan de formation continue;

extrants) Automatisation des avancements des personnels ;

CONTEXTE

DE MISE Cette action s'est déroulée dans un contexte marqué par l'absence de fluidité du réseau internet du **EN ŒUVRE** CONSUE. En plus les Services des personnels éprouvent des difficultés dans le traitement de

D Certains actes au niveau de l'application SIGIPES à cause de l'absence de certains privilèges dans **L'ACTION** l'application, ce qui nécessite toujours le recours au MINFOPRA alors qu'on situe dans le cadre de la

JUSTIFICA Déconcentration de la gestion des carrières et de la solde.

TION

JUSTIFICA Délais de traitement des dossiers raccourcis ;

TION DU Actes de carrière du personnel gérés sur site ;

RESULTAT Avancements des agents décisionnaires ;

DE Renforcement des capacités des personnels.

L'UTILISATI

ON DES

RESSOURC

ES

Automatisation des avancements des personnels

(extrants)

Poursuite de l'assainissement du fichier solde des personnels

PERSPECTI

VES

Poursuite du traitement des actes de carrière et édition des actes de la solde

Formation continue des personnels

Le management des ressources humaines qui visait l'amélioration du rendement des personnels du CONSUE en 2017 a été mis en œuvre dans un contexte caractérisé par l'absence de fluidité du réseau internet du CONSUE. En plus les Services des personnels éprouvent des difficultés dans le traitement de certains actes au niveau de l'application SIGIPES à cause de l'absence de certains privilèges dans l'application, ce qui nécessite toujours le recours au MINFOPRA alors qu'on situe dans le cadre de la déconcentration de la gestion des carrières et de la solde.

L'indicateur de performance retenu pour cette action est le délai moyen de traitement des dossiers.

Les réalisations majeures

En terme de perspective nous envisageons poursuivre l'assainissement du fichier solde des

personnels, l'automatisation des avancements, le renforcement des capacités des personnels dans l'appropriation de l'application SIGIPES.

Cadre d'analyse de la performance de l'action 3

ACTION 3 : RATIONALISATION DE LA GESTION DES RESSOURCES MATERIELLES ET INFRASTRUCTURELLES

OBJECTIF Améliorer les conditions de travail et le cadre de vie des personnels du CONSUPE

INDICATEUR	Intitulé :	Pourcentage du personnel disposant des commodités standard de travail	Taux de réalisation technique :
	Unité de mesure :	%	
	Année de référence :	2016	
	Valeur de référence :	70%	
	Année cible :	2018	
	Valeur cible :	100%	89%
	Réalisation exercice (Résultat technique) :	89%	

	Dotation Initiale		Dotation Révisée		Consommation		Taux de réalisation financière	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
CREDITS	315 000 000	315 000 000	283 792 043	283 792 043	283 792 043	283 792 043	100%	100%

ACTIVITES Acquisition de mobilier de bureau

Acquisition et installation d'un ascenseur dans l'extension du bâtiment A

MAJEURES Mise en place d'une infrastructure réseau informatique ondulé avec dorsale fibre optique à l'extension du bâtiment A

REALISEES Travaux d'aménagement du parking du sous-sol du bâtiment A et réhabilitation de la façade arrière dudit bâtiment

(présentation des extraits) Aménagement d'une salle de cérémonie au parking du bâtiment C

Travaux de construction de l'immeuble siège de l'AFROSAI

Surveillance et contrôle des travaux de construction de l'immeuble siège de l'AFROSAI

CONTEXTE

E DE MISE

EN ŒUVRE DE L'ACTION Bien que du nouveau matériel ait été acquit, certains déjà fonctionnels se sont détériorés dus à l'usure naturelle, ce qui explique la différence de 1% entre la cible et la réalisation

JUSTIFICATION

ATION

JUSTIFICATION DU RESULTAT

Les ressources affectées à la réalisation des activités prévues dans cette action ont permis d'acquérir, le mobilier de bureau, de finaliser les travaux de construction de l'Annexe du bâtiment et la logistique des missions des contrôle

RESSOURCES

CES

(extrants)

Poursuivre avec l'équipement des bureaux, et la dotation du personnel en outil informatique, lancer les travaux de construction de l'immeuble siège de l'AFROSAI

Cadre d'analyse de la performance de l'action 4

Action 04 : PROSPECTIVE ET DEVELOPPEMENT STRATEGIQUE DE l'ISC

OBJECTIF Améliorer la qualité des programmes et projets

INDICATEUR	Intitulé :		Nombre de documents de planification produits annuellement		Taux de réalisation technique :	
	Unité de mesure :		Nombre			
	Année de référence :		2016			
	Valeur de référence :		7			
	Année cible :		2018			
	Valeur cible :		7			
CREDITS	Réalisation exercice (Résultat technique) :		7		100%	
	Dotation Initiale		Dotation Révisée		Taux de réalisation financière	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	41 000 000	41 000 000	33 150 975	33 150 975	33 150 975	33 150 975
					100%	
					100%	

ACTIVITE Elaboration des documents de la préparation du budget :

S -Revue des programmes

MAJEURE -CDMT

S - PPA 2016 ;

REALISEE - RAP 2016 ;

S - Référentiel Pré conférence ;

(présentat - Référentiel CIEP ;

ion des - Référentiel Conférence Budgétaire

extrants)

CONTEXT**E DE MISE****E N****Œ U V R E****D E****L'ACTION****JUSTIFIC****ATION****JUSTIFIC****ATION DU****RESULTA****T D E**

L'UTILISATTous les documents de la chaîne PPBS ont été élaborés.

TION DES**RESSOUR****C E S**

(extrants)

PERSPEC**TIVES**

il serait judicieux que l'élaboration du RAP de l'année n le soit à la fin de ladite année

Cadre d'analyse de la performance de l'action 5

l'action 5 : mise en place d'un système intégré de gestion des documents administratifs, des archives et de la bibliothèque

OBJECTIF Améliorer la gestion des documents administratifs, des archives et de la bibliothèque

INDICATEUR	Disponibilité d'un système de gestion des documents administratifs, des archives et de la bibliothèque		Taux de réalisation technique :	
	Intitulé :			
	Unité de mesure :		nombre	
	Année de référence :		2016	
	Valeur de référence :		0	
	Année cible :		2017	
	Valeur cible :		0	
	Réalisation exercice (Résultat technique) :		0	

CREDITS	Dotation Initiale		Dotation Révisée		Consommation		Taux de réalisation financière	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	10 000 000	10 000 000	8 399 993	8 399 993	8 399 993	8 399 993	100%	100%

ACTIVITESAucun projet n'avait été prévu pour l'année 2017,

MAJEURES**REALISEES**

(présentati

o n d e s

extrants)

CONTEXTE En 2017, le plan de développement des archives du CONSUPE a connu une pause, DE MISE l'essentielle du fonctionnement a consisté à coordonner les activités du Centre de la EN ŒUVRE Documentation et des archives; à suivre et à évaluer la gestion des archives

D E

L'ACTION

JUSTIFICA

TION

JUSTIFICATION DU RESULTAT Aucun projet n'avait été prévu pour l'année 2017,

TION DU

RESULTAT

D E

L'UTILISATI

ON DES

RESSOURC

E S

(extrants)

PERSPECTIVES En guise de perspective, nous envisageons lancer en 2017 la rédaction du manuel de procédure portant sur la gestion des archives, la formation du personnel et la numérisation des archives

Cadre d'analyse de la performance de l'action 6

Cadre d'analyse de la performance de l'action 6

l'action 6: Pilotage et coordination des services

OBJECTIF Assurer l'impulsion et le suivi de la mise en œuvre de la stratégie du CONSUPE

INDICATEUR	Intitulé :		Fréquence des réunions de coordination				Taux de réalisation technique :	
	Unité de mesure :		nombre					
	Année de référence :		2016					
	Valeur de référence :		1/mois					
	Année cible :		2018				100%	
	Valeur cible :		1/mois					
	Réalisation exercice (Résultat technique) :		1/mois					
CREDITS	Dotation Initiale		Dotation Révisée		Consommation		Taux de réalisation financière	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	1 111 500 000	1 111 500 000	873 849 076	873 849 076	873 849 076	873 849 076	100%	100%

ACTIVITE Validation des plans d'action des structures du CONSUPE

S Validation du cadre logique des programmes ;

MAJEURE Adoption de la feuille de route du CONSUPE

S

REALISEE Evaluation des rapports d'activités ;

S

(présentat

ion des

extrants) Evaluation courante du fonctionnement des services et des activités rattachées.

CONTEXT**E DE MISE**

EN

ŒUVRE

DE

L'ACTION

JUSTIFIC

ATION

JUSTIFIC

ATION DU

RESULTA

T DE Globalement, l'action a été exécutée de façon satisfaisante. Les diverses activités

L'UTILISA déployées ont permis à l'Institution d'atteindre un niveau acceptable de réalisation des

TION DES objectifs à elle assignés.

RESSOUR

CES

(extrants)

PERSPEC En terme de perspective le CONSUPE entend consolider d'avantage les acquis de
TIVES la réforme budgétaire en programmant la tenue d'un séminaire d'appropriation des
 outils du budget

Action 01 MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION MODERNE

OBJECTIF Améliorer la qualité et la quantité de l'information et de la communication interne et externe

Intitulé: Nombre de projets du système d'information et de communication de l'Institution mis en place Taux de réalisation technique :

Unité de mesure Nb

Année de référence: 2014

Valeur de référence: 3.0

Année cible: 2016

Valeur Cible 1 sur 7 100%

Réalisation exercice 1

Indicateur (Résultat technique):

	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		Taux de réalisation financière	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
CRÉDITS	59 000 000	59 000 000	51 399 860	51 399 860	51 399 860	51 399 860	100,00%	100,00%

Action 02 MANAGEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

OBJECTIF Améliorer le rendement des personnels du CONSUPE

Intitulé: Délai moyen de traitement des dossiers

Taux de réalisation technique :

Unité de mesure j

Année de référence: 2014

Valeur de référence: 4.0

100%

Année cible: 2016

Valeur Cible 2.0

Réalisation exercice 2j

Indicateur (Résultat technique):

Taux de réalisation financière

	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION			
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
CRÉDITS	817 500 000	817 500 000	788 680 172	788 680 172	788 680 172	788 680 172	100%	100%

RATIONALISATION DE LA GESTION DES RESSOURCES MATERIELLES ET

Action 03 INFRASTRUCTURELLES

OBJECTIF Améliorer les conditions et le cadre de travail des personnels du CONSUPE

Intitulé: Taux du personnel disposant des commodités standard de travail

Taux de réalisation technique :

Unité de mesure %

89%

Année de référence: 2014

Valeur de référence: 70.0

Année cible: 2016

Valeur Cible 90.0

Réalisation exercice 89%

Indicateur (Résultat technique):

Taux de réalisation financière

	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION			
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
CRÉDITS	315 000 000	315 000 000	283 792 043	283 792 043	283 792 043	283 792 043	100%	100%

Action 04 PROSPECTIVE, ET DEVELOPPEMENT STRATEGIQUE DE L'ISC

OBJECTIF Améliorer la qualité des programmes et projets

Intitulé: Nombre de documents de planification et de programmation produits

Taux de réalisation technique :

Unité de mesure nb

Année de référence: 2014

Valeur de référence: 4.0

100%

Indicateur Année cible: 2016

Valeur Cible 7.0

Réalisation exercice 7

(Résultat technique):

	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		Taux de réalisation financière	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
CRÉDITS	41 000 000	41 000 000	33 150 975	33 150 975	33 150 975	33 150 975	100%	100%

MISE EN PLACE D'UN SYSTEME INTEGRE DE GESTION DES DOCUMENTS

Action 05 ADMINISTRATIFS, DES ARCHIVES ET DE LA BIBLIOTHEQUE

OBJECTIF Améliorer la gestion des documents administratifs, des archives et de la bibliothèque

Intitulé: Disponibilité d'un système de gestion des documents administratifs, des archives et de la bibliothèque

Taux de réalisation technique :

Unité de mesure nb

Année de référence: 2014

Valeur de référence: 0.0

Année cible: 2016

Valeur Cible 0

Réalisation exercice 0

Indicateur (Résultat technique):

	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		Taux de réalisation financière	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
		1 111 500						
CRÉDITS	1 111 500 000	000	873 849 076	873 849 076	873 849 076	873 849 076	100,00%	100,00%

Action 06 PILOTAGE ET COORDINATION DES SERVICES

OBJECTIF Assurer l'impulsion et le suivi de la mise en œuvre de la stratégie du CONSUPE

Intitulé: Fréquence des réunions de coordination

Taux de réalisation technique : 100%

Unité de mesure nb

Année de référence: 2014

Valeur de référence: 1/mois

Année cible: 2016

Valeur Cible 1/mois

Réalisation exercice (Résultat 1/mois

Indicateur technique):

	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		Taux de réalisation financière	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
CRÉDITS	1 111 500 000	1 111 500 000	873 849 076	873 849 076	873 849 076	873 849 076	100%	100%

Action 01 MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION MODERNE									
OBJECTIF	Améliorer la qualité et la quantité de l'information et de la communication interne et externe								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de projets du système d'information et de communication de l'Institution mis en place				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2014						
	Valeur de référence:		3.0						
	Année cible:		2016						
	Valeur Cible		7.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):								
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	59 000 000	59 000 000	51 399 860	51 399 860					
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION									

ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	
Perspectives 2018	

Action 02 MANAGEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

OBJECTIF	Améliorer le rendement des personnels du CONSUPE							
Indicateur	Intitulé:		Délai moyen de traitement des dossiers				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		j					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		4.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		2.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	817 500 000	817 500 000	788 680 172	788 680 172				
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)								
Perspectives 2018								

Action 03 RATIONALISATION DE LA GESTION DES RESSOURCES MATERIELLES ET INFRASTRUCTURELLES								
OBJECTIF	Améliorer les conditions et le cadre de travail des personnels du CONSUPE							
Indicateur	Intitulé:		Taux du personnel disposant des commodités standard de travail				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		70.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		90.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	315 000 000	315 000 000	283 792 043	283 792 043				
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)								
Perspectives 2018								

Action 05 PROSPECTIVE, ET DEVELOPPEMENT STRATEGIQUE DE L'ISC

OBJECTIF	Améliorer la qualité des programmes et projets								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de documents de planification et de programmation produits				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2014						
	Valeur de référence:		4.0						
	Année cible:		2016						
	Valeur Cible		7.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):								
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	41 000 000	41 000 000	33 150 975	33 150 975					
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION									
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)									
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)									
Perspectives 2018									

Action 06**MISE EN PLACE D'UN SYSTEME INTEGRE DE GESTION DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS, DES ARCHIVES ET DE LA BIBLIOTHEQUE**

OBJECTIF	Améliorer la gestion des documents administratifs, des archives et de la bibliothèque							
Indicateur	Intitulé:		Disponibilité d'un système de gestion des documents administratifs, des archives et de la bibliothèque				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		0.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		0.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	10 000 000	10 000 000	8 399 993	8 399 993				
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)								
Perspectives 2018								

Action 07 PILOTAGE ET COORDINATION DES SERVICES

OBJECTIF	Assurer l'impulsion et le suivi de la mise en œuvre de la stratégie du CONSUPE								
Indicateur	Intitulé:		Fréquence des réunions de coordination				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2014						
	Valeur de référence:		0.25						
	Année cible:		2016						
	Valeur Cible		1.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):								
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	1 111 500 000	1 111 500 000	873 849 076	873 849 076					
CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION									
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)									
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)									
Perspectives 2018									

3. BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES

Le bilan de la mise en œuvre des programmes permet d'opérer un rapprochement des résultats obtenus avec l'objectif stratégique des Services du Contrôle Supérieur de l'Etat, de présenter les leçons tirées de l'expérience, et d'entrevoir les perspectives.

De manière générale, au cours de l'exercice 2017, le CONSUPE a consolidé les acquis en termes d'outillage méthodologique.

Cependant, l'insuffisance des ressources financières allouées à l'Institution pour la mise en œuvre de ses programmes aura été et demeure un sérieux handicap pour le déploiement optimal de ses activités.

Au demeurant, au cours de l'exercice budgétaire 2017, des Dotations révisées d'un montant de 4 458 645 106 FCFA en Autorisations d'Engagement (AE) et 4 458 645 106 FCFA en Crédit de Paiement (CP), avaient été allouées au CONSUPE. Le Montant total de Paiement (CP) s'est élevé à 4 149 649 904 FCFA. Soit un pourcentage global d'exécution de 93,07%.

Ce faisant, le programme 136 a été consommé à hauteur de 99,01%, le programme 137 à 90,07% et le programme 138 à 95,30%.

Les principales activités menées par l'Institution ont été articulées autour :

- du renforcement de la prévention des atteintes à la fortune publique ;
- de l'intensification, diversification des audits et systématisation des sanctions à l'encontre des gestionnaires indélégats ;
- de la Gouvernance et l'appui institutionnel.

S'agissant des activités de renforcement de la prévention des atteintes à la fortune publique il s'est agi du renforcement des capacités professionnelles du personnel du CONSUPE, à travers des formations à l'intérieur et à l'extérieur du pays, le développement des compétences des organes d'audit interne des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) , la sensibilisation de la société civile en matière de prévention des atteintes de la fortune publique , les activités de coopération nationale et Internationale.

Le renforcement des capacités professionnelles du personnel du CONSUPE a été axé sur les activités de formation et le développement des outils de vérification ; Tandis que le développement des outils de vérification du CONSUPE s'est inscrit dans la continuité du processus de professionnalisation des auditeurs enclenché en 2016, à travers la spécialisation des auditeurs de l'Institution dans les trois domaines de vérification, consacrés par les Normes ISSAI. Elle s'est poursuivie au cours de l'année 2017 par le développement progressif des outils de vérification.

En outre, dans le cadre du développement progressif des outils de vérification, il s'est agi de structurer et de codifier les processus de vérification du CONSUPE, de manière à rendre plus professionnelle la pratique du contrôle, en y intégrant les exigences des normes internationales de vérification (ISSAI).

Quant au développement des compétences des personnels des Organes d'audit interne des CTD et d'autres Départements ministériels, en exécution du Protocole d'entente entre la

Communauté Urbaine de Douala (CUD) et le CONSUPE relatif à la mise en œuvre du programme triennal de développement des compétences, la Division de la Formation et de la Coopération Internationale (DFCI) a mené deux activités de sensibilisation et de formations au profit de la CUD.

Par ailleurs, les activités de coopération nationale et Internationale du CONSUPE se sont insérées dans un triple cadre à savoir, les activités découlant du rôle du CONSUPE en tant que Secrétaire Général de l'AFROSAI d'une part, et les activités découlant du rôle du CONSUPE en sa qualité de Secrétariat du CRRRI d'autre part, mais également les activités que le CONSUPE est appelé à mener en tant qu'ISC du Cameroun.

En ce qui concerne la réalisation des audits, vingt un (21) rapports de mission d'audit ont été produit.

Pour ce qui est de la sanction des Conseil de Discipline Budgétaire et Financière, il a tenu vingt-huit (28) sessions.

La rationalisation de la gestion des ressources matérielles et infrastructurelles, a abouti à l'accès des personnels à un cadre et aux conditions de travail rénovés avec l'acquisition des équipements et mobiliers de bureau, du matériel informatique et la poursuite des travaux d'extension du bâtiment « A » du CONSUPE, qui du reste est marginal au regard du besoin exprimé.

Les réunions de coordination régulièrement tenues, soit une réunion par mois ont permis de renforcer le cadre du pilotage institutionnel.

3.1. RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE

La stratégie des Services du Contrôle Supérieur de l'Etat s'inscrit dans le cadre de la politique nationale sous-tendue par le **Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE)** dans lequel, le gouvernement s'est engagé à mettre en œuvre entre autres, une stratégie d'amélioration de la gouvernance et de la gestion de l'Etat.

La promotion de la gouvernance renvoie à une utilisation efficace et efficiente des potentielles et différentes ressources disponibles. Ce qui a conduit à relever dans ce domaine, les priorités nationales suivantes:

- La promotion de la transparence dans la gestion des affaires publiques ;
- La lutte contre la corruption, les détournements de deniers publics, le laxisme et les dysfonctionnements divers dans la vie publique au Cameroun.

Pour réduire considérablement la corruption et les détournements des fonds, le Gouvernement s'engage à intensifier les actions nécessaires pour combattre ce phénomène à travers le renforcement des mécanismes de lutte avec l'implication effective du

pouvoir exécutif et du pouvoir judiciaire.

Les actions à mener portent notamment sur les opérations suivantes:

- le renforcement et développement des capacités opérationnelles des ordonnateurs, gestionnaires et personnels des organes d'audits internes de l'Etat et des autres entités publiques ;
- l'intensification des campagnes d'éducation et de sensibilisation des populations cibles sur les valeurs morales, l'intérêt général et le bien public ainsi qu'une meilleure communication relatives aux actions déjà menées, et sur les sanctions effectivement infligées aux personnes condamnées dans le cadre de la lutte contre les atteintes à la fortune publique;
- la systématisation de la reddition des comptes ;
- la systématisation des sanctions à l'encontre des gestionnaires indélicats;
- le renforcement des stratégies et des moyens d'action du Contrôle Supérieur de l'Etat.

3.2. LEÇONS APPRISES

Sur les leçons apprises, la CONSUPE partage les recommandations formulées par le Comité Interministériel d'Examen des Programmes (**CIEP** 2018). Il s'agit de :

- redynamiser le contrôle interne des administrations dans le plan d'action du CONSUPE pour le triennat 2019-2021 ;
- susciter une séance de travail avec le MINFI et le MINEPAT à l'effet de proposer une solution adéquate au problème de budgétisation de l'immeuble siège de l'AFROSAÏ.

Par ailleurs, il est impératif d'observer un maximum de cohérence dans la formulation des objectifs, des actions, des indicateurs, des références et des cibles à l'intérieur de chaque programme pour permettre l'évaluation méthodique et rigoureuse des progrès réalisés.

- gestionnaires indélicats;
- le renforcement des stratégies et des moyens d'action du Contrôle Supérieur de l'Etat.

3.3. PERSPECTIVES 2018

Au cours du triennat à venir un accent plus accru sera mis sur la prévention des atteintes à la fortune publique, plus spécifiquement dans l'aspect du renforcement et du développement des capacités opérationnelles des ordonnateurs, gestionnaires et personnels des organes d'audits internes de l'Etat et des autres entités publiques. En outre, il sera question non seulement de renforcer la lutte contre les atteintes à la fortune publique en intensifiant les missions d'audits et en systématisant la sanction à l'encontre des auteurs des atteintes à la fortune publique, mais aussi de suivre l'exécution des décisions du CDBF à travers la commission mixte de suivi des décisions du CDBF.

Par ailleurs, dans le cadre du renforcement des stratégies et des moyens d'action du Contrôle Supérieur de l'Etat, un accent sera mis sur la réalisation du projet de construction de l'immeuble devant accueillir le siège de l'AFROSAI (Organisation Internationale des Institutions Supérieures de contrôle des finances publiques en Afrique.)

S'agissant de la prévention des atteintes à la fortune publique, il n'est pas vain de souligner que cet aspect de la stratégie sectoriel de la gouvernance fait partie des centres d'intérêt du Comité Interministériel d'Examen des Programmes (CIEP) 2018, qui a souhaité en guise de recommandation que le CONSUPE *redynamise le contrôle interne des administrations dans son plan d'action pour le triennat 2019-2021.*

A cet effet, le programme 136, intitulé : « **renforcement de la prévention des atteintes à la fortune publique** » a été étoffé dans cette perspective. A titre de rappel, les actions de ce Programme visent la sensibilisation des parties prenantes à la protection de la fortune publique, la formation des acteurs intervenant dans la chaîne des finances publiques, la diversification des modes d'intervention en matière de la lutte contre les atteintes à la fortune publique, ainsi que les actions de coopération nationale et internationale.

En guise de stratégie ministérielle, et compte tenu de la contrainte du cadrage budgétaire annuellement alloué, le CONSUPE a opté pour une approche participative, faisant appel à une implication active des parties prenantes aux enjeux de la protection de la fortune publique, d'une part, et le renforcement des capacités des ordonnateurs, des gestionnaires de crédits et des personnels des audits internes, d'autre part.

Aussi, faut-il le relever, les actions en faveur de la prévention des atteintes à la fortune publique se sont toujours heurtées à :

- la mobilité permanente du personnel aux différents postes clé de responsabilité ;
- l'insuffisance constatée en matière d'internalisation des normes par les bénéficiaires des sessions de sensibilisation et de formations organisées ;
- l'insuffisance du cadrage budgétaire alloué au CONSUPE, qui ne permet pas toujours de couvrir tout le portefeuille des administrations de l'Etat. Soit près d'un millier d'administrations et autres entités publiques bénéficiant du budget ou subvention de l'Etat., réparti comme suit :
 - 14 communautés Urbaines ;
 - 45 communes Urbaines d'Arrondissement ;
 - 315 Communes ;
 - 37 administrations publiques par ailleurs éligibles à l'obligation de la transmission au CONSUPE, des rapports d'audit interne ;
 - 120 programmes et projets publics ;
 - 155 établissements publics et Organismes spécifiques ;
 - 56 sociétés d'économie mixte ;

- 34 sociétés à capital public ;
- 35 Sociétés bénéficiant des avals et garanties de l'Etat ;
- 02 groupements d'intérêt économique.

Prenant en compte ces écueils, il s'agira au cours du triennat 2019-2021 de poursuivre avec les actions habituelles et d'élargir le champ d'intervention du susdit programme, notamment à travers:

- la collecte et la mise à jour des dossiers permanents des administrations cibles;
- l'élaboration quotidienne de la cartographie des risques de ces administrations ;
- l'intensification des sessions de sensibilisation et de formation au profit des personnels des administrations à risque comparatif élevé ;
- la responsabilisation des équipes d'accompagnement auprès desdites administrations aux fins du suivi et évaluation des actions à mener;
- la signature de nouveaux protocoles d'accord de partenariat en vue de créer des cadres de concertation et de facilitation nécessaires pour une appropriation efficace et efficiente des actions menées.

Sur un tout autre plan, le renforcement des stratégies et des moyens d'action du Contrôle Supérieur de l'Etat, conduira à la réalisation du projet de construction de l'immeuble devant accueillir le siège de l'AFROSAI (Organisation Internationale des Institutions Supérieures de contrôle des finances publiques en Afrique). Il n'est pas vain de rappeler que la construction de cet immeuble constitue l'une des conditions essentielles pour accueillir sur le territoire camerounais, le siège de cette Organisation Internationale, à l'horizon 2020.

Dans le cadre des opérations de la budgétisation de ce projet, une Autorisation d'Engagement d'un montant **d'un milliard cent millions (1 100 000 000) FCFA** a été ouverte au titre de l'exercice 2018 sur la base des études sommaires.

Cependant, les études détaillées telles que validées par les ingénieurs du Ministère des Travaux Publics (MINTP) ont porté le coût estimatif de ce projet et sa maîtrise d'œuvre à un montant global **de trois milliards cent cinquante-six millions neuf cent quatre-vingt-dix-huit mille deux cent cinquante un (3 156 998 251) FCFA**, compte non tenu des coûts relatifs à l'équipement du bâtiment à construire.

En outre, au regard du Cadrage Budgétaire à Moyen Terme (**CBMT**) des investissements alloué au CONSUE dont l'enveloppe constante est de **cinq cent millions (500 000 000) FCFA** par an, force est de relever que le budget d'investissement de l'Institution ne peut pas supporter en totalité le coût de ce projet jusqu'à aboutissement.

Une réunion conjointe, tenue entre le CONSUE et le MINEPAT au sujet de ces problèmes liés à la budgétisation de ce projet, a abouti à la formulation des propositions de solutions ci-dessous, qui ont été soumis à la validation des Chefs de départements ministériels concernés :

- envisager deux phases pour la budgétisation de ce projet à savoir : une première au cours de laquelle l'Autorisation d'Engagement d'un montant **d'un milliard cent**

millions(1 100 000 000) FCFA ouverte au titre de l'exercice budgétaire 2018 sera consommée, et une seconde phase qui verra l'ouverture d'une autre Autorisation d'Engagement dès 2020 pour la finalisation des travaux et l'équipement du bâtiment à construire ;

- prévoir dans le cadre de la préparation du budget de l'exercice 2019, un Crédit de Paiement d'un montant de **quatre cent millions (400 000 000) FCFA** pour les travaux de construction de cet immeuble et **quarante millions (40 000 000) FCFA** pour sa maîtrise d'œuvre ;
- diligenter les études devant conduire à l'évaluation du coût estimatif du matériel objet d'équipement de l'immeuble à construire ;

Au demeurant, à défaut d'une dotation budgétaire spéciale pour la réalisation complète de ce projet, le CONSUPE plaide pour une validation des propositions de solutions ainsi formulées et l'ouverture dès 2020 d'une Autorisation d'Engagement complémentaire pour la finalisation des travaux et l'équipement de l'immeuble à construire.